e année — T. LIV

N° 1266 — 8 décembre 1957

LA DOCUMENTATION



CATHOLIQUE

AISON DE LA BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS-8e - C. C. P. PARIS 1668

★ PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ★

E CENTRE DE RE-
CHES HISTORIQUES
LUS IMPORTANT DU
E "

Discours de S. S. Pie XII aux archivistes ecclésiastiques

Constitution apostolique « Primo exacto » sur Lourdes

CI-CONTRE : LA SALLE DES CONSULTATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE

(Photo Bibliothèque vaticane.)

Événements et Informations

OCTOBRE 1957

LUNDI 14. — **A l'étranger.** — **L'Osservatore Romano** annonce les nominations suivantes :

1° de Mgr Pierre Golebiowski, professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Sandomierz, comme évêque titulaire de Panium et auxiliaire de Mgr Lorek, évêque de **Sandomierz (Pologne)** ;

2° de Mgr Jean Fondalinski, curé de Saint-Adalbert, à Lodz, comme évêque titulaire de Doberus et auxiliaire de Mgr Klepacz, évêque de **Lodz (Pologne)**. (Voir courte note biographique de Mgr Fondalinski, dans la **D. C.**, n° 1259, col. 1150.)

— En **Espagne**, la ville de Valence et ses faubourgs sont ravagés par une crue subite du fleuve Turia. Plus de 250 morts.

— **A Oslo**, le prix Nobel de la paix est attribué à M. Lester Pearson, ancien ministre des Affaires étrangères du Canada. M. Lester Bowles Pearson est né à Toronto le 23 avril 1897. Il prit part à la guerre de 1914 et servit dans un hôpital militaire à Salonique, puis passa dans l'aviation. Après avoir enseigné à l'Université de Toronto, il entra, en 1928, dans le service diplomatique et accomplit d'importantes missions à l'étranger. Il fut nommé, en 1944, ambassadeur du Canada à **Washington**. En septembre 1946, il devenait sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, fonction qu'il conserva jusqu'au 18 juin 1957.

MARDI 15. — Mort, à Paris, à l'âge de 63 ans, de Mᵉ Paul Bizos, l'un des plus réputés parmi les avocats civilistes du Barreau de Paris.

MERCREDI 16. — M. Antoine Pinay, président du Conseil pressenti, accepte de former le nouveau gouvernement.

— Grève de vingt-quatre heures des employés du Gaz et de l'Electricité. Graves perturbations dans toute la France.

— Ouverture, à l'archevêché de Paris, jusqu'au 18 octobre inclus, de la session d'automne de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France. Quatre cardinaux sont présents : LL. EEm. NN. SS. Liénart, Gerlier, Feltin et Grente, ainsi que seize archevêques. Deux membres de l'Assemblée ne peuvent participer à cette session : S. Em. le cardinal Roques, archevêque de Rennes, grippé, et S. Exc. Mgr Rémond, archevêque-évêque de Nice, retenu dans son diocèse par des obligations impérieuses.

A l'étranger. — La reine Elizabeth II d'Angleterre quitte Ottawa pour se rendre, par avion, aux **Etats-Unis** et atterrit en Virginie, puis se rend à Washington.

— A **Washington**, devant l'aggravation de la tension au Moyen-Orient que vient de causer le débarquement de troupes égyptiennes en **Syrie**, M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat, réaffirme, au cours d'une conférence de presse, que les Etats-Unis seraient aux côtés de la Turquie dans le cas où elle serait attaquée par la Syrie et l'U. R. S. S.

JEUDI 17. — Ouverture, à Lyon, du Congrès international de la médecine légale en présence de plus de 100 médecins légistes et de nombreux juristes.

— Une information parue au **Journal Officiel** fait connaître que le petit groupe des députés progressistes (6 membres) cesse d'être apparenté au groupe communiste, ainsi qu'il l'a été depuis dix ans.

— Le prix Pelman de biologie (200 000 francs) est décerné à M. Jean Prévost pour ses travaux sur les manchots empereurs.

— M. Jacques Hillairet reçoit le grand prix littéraire du Conseil général de la Seine (300 000 fr.) pour l'ensemble de son œuvre. Né en 1886, M. Jacques Hillairet a fait une longue carrière militaire avant de devenir historien du vieux Paris. Principaux ouvrages : **Evocation du vieux Paris** (3 volumes) ; **Le palais du Louvre, sa vie, ses grands souvenirs historiques** ; **Histoire de l'église Saint-Germain l'Auxerrois** (en collaboration avec l'abbé Maurice Baurit) ; **Gibets, cachots et piloris du vieux Paris.**

A l'étranger. — Le jury du prix Nobel de littérature 1957 attribue ce prix à l'écrivain français Albert Camus.

Né à Mondovi (Algérie), en 1913, Albert Camus fit des études supérieures de philosophie, mais dut, pour raison de santé, renoncer à la carrière universitaire. Animateur à Alger d'un groupe théâtral d'avant-garde, « l'Equipe », il devait aussi s'orienter vers le journalisme (collaboration à **Alger républicain** et à **Paris-Soir**). En juin 1940 il entre dans le mouvement de résistance « Combat » et participe activement à la rédaction du journal clandestin portant ce même titre. A la Libération, il devient éditorialiste à **Combat**.

En 1947, son roman **La peste** (prix des Critiques) le place aux premiers rangs.

Parmi les livres les plus importants de Camus il faut encore citer : **L'envers et l'endroit, Noces, L'étranger, Le mythe de Sisyphe** (où se trouve exposée la « philosophie de l'absurde »), **L'homme révolté, Le rebelle, La chute, L'exil et le royaume.**

De son expérience à « l'Equipe », Camus a gardé un goût très vif pour cette « aventure collective » qu'est le théâtre. On lui doit ainsi des œuvres dramatiques fort importantes : **Le malentendu, Caligula** (repris, cette année même, au Festival d'Angers), **L'état de siège** (une adaptation théâtrale de **La peste**) et **Les justes**. Il est aussi l'auteur d'une version dramatique de **Requiem pour une nonne**, le roman de Faulkner.

— **L'Osservatore Romano** annonce la nomination de Mgr Frédéric Freking, du diocèse de Winona, directeur spirituel du Collège pontifical américain du Nord, comme évêque de **Salina (Kansas, Etats-Unis).**

VENDREDI 18. — M. Antoine Pinay, ayant constitué son ministère, à l'exception de certains secrétariats d'Etat, sollicite l'investiture de l'Assemblée nationale. Elle lui est refusée par 248 voix contre 198 et 60 abstentions. Il s'est heurté à l'hostilité des socialistes, tandis que la grande majorité des radicaux et du M. R. P. s'abstenait.

— Ouverture, à Paris, jusqu'au 20 octobre, du XIᵉ Congrès de l'U. D. S. R. Les problèmes africains dominent les travaux de ce Congrès.

— Mort, à Saint-Paul-Mont-Penit (Vendée), où il s'était retiré depuis 1948, du vice-amiral Marquis. Il était né à Toulon le 24 octobre 1883. Il fut directeur des études à l'Ecole de guerre navale, de 193[illegible] à 1936, jusqu'au moment de sa promotion comme contre-amiral. Vice-amiral en 1940, il commanda la 3ᵉ division de croiseurs, puis devint préfet maritime de Toulon, fonction qu'il occupait au moment du sabordage de la flotte en 1942. La Haute Cour le condamna, le 14 août 1946, à cinq ans de prison et à l'indignité nationale.

A l'étranger. — La Russie demande à la **Turquie** de retirer ses troupes de la frontière syro-turque.

— **A Buenos Aires**, malgré l'interdiction des autorités, 600 étudiants catholiques manifestent en faveur de la liberté de l'enseignement.

— **L'Osservatore Romano** annonce la nomination de Mgr Philippe Aglialoro, vicaire général de l'archidiocèse de Palerme, comme évêque titulaire de Germa de Galatie et auxiliaire du cardinal Ernesto Ruffini, archevêque de **Palerme (Italie).**

(suite col. 1597*)*

La Documentation Catholique

39e année — T. LIV

Numéro 1266 — 8 décembre 1957

Constitution apostolique « Primo exacto » accordant l'indulgence jubilaire aux pèlerins de Lourdes pendant l'année du Centenaire (1)

(1er novembre 1957)

Constitution apostolique de S. S. Pie XII, Pape par la divine Providence.

Une indulgence jubilaire est accordée à ceux qui se rendront pieusement et dans les conditions établies à la Grotte de Massabielle, près de Lourdes, du 11 *février* 1958 *au* 11 *février inclus de l'année suivante.*

PIE, EVEQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, POUR LA PERPÉTUELLE MÉMOIRE DE LA CHOSE

Nous désirons que lors du premier centenaire de l'apparition, à la Grotte de Lourdes, de la Vierge Marie, Mère de Dieu, conçue sans péché, envers laquelle Nous avons une dévotion particulière, cet événement soit dignement célébré par tous les catholiques dans le monde entier. Nous estimons que cela ne peut se réaliser d'une façon plus profitable qu'en les invitant tous à voir un exemple dans les hautes vertus de la Mère de Dieu et à les imiter de leur mieux. Contribueront à cela, les pèlerinages qui seront entrepris sans aucun doute par les fidèles venant de toutes les régions du monde pour se rendre à Lourdes, soit isolément, soit en groupes, dans le courant de la prochaine année jubilaire ; là, sans distinction de race ou de nationalité, mais unis par ces liens chrétiens nourris de la même foi vive et de la même charité active, ils adresseront à Dieu d'ardentes prières par la très puissante intercession de la Vierge immaculée ; contribuera aussi au même but, Nous en sommes certain, le Conseil spécial déjà constitué, présidé par Notre vénérable frère le cardinal Eugène Tisserant, évêque d'Ostie, Porto et Sainte-Rufine, doyen du Sacré-Collège ; y contribueront deux Congrès, l'un mariologique, l'autre marial, qui, Nous a-t-on dit, se tiendront au cours du prochain mois de septembre ; y contribueront enfin, les solennités qui auront lieu dans tout l'univers catholique pour ce centenaire et les prières qui seront adressées à Dieu et à la Mère du divin Rédempteur. Nous désirons en effet vivement — Nous en avons d'ailleurs déjà parlé dans l'Encyclique *Le pèlerinage de Lourdes,* du 2 juillet dernier (*A. A. S.,* vol. XXXIX, 1957, p. 606, 614, 617) (2) — que les fêtes du centenaire se déroulent non seulement à Lourdes, aux pieds de la vénérable image de la Vierge Immaculée, mais partout où l'on vénère notre très aimante Mère céleste et particulièrement dans les villes, les bourgs, les villages et les hameaux les plus reculés, où des temples sont consacrés en son honneur au Dieu très bon et très grand. C'est ainsi — comme Nous devons l'espérer et le demander — que la haute dignité de la bienheureuse Vierge Marie sera mise en lumière aux yeux de tous, que la piété envers elle augmentera chaque jour, et que les mœurs chétiennes, si fortement menacées aujourd'hui par les forces du mal, refleuriront dans la vie privée et dans la vie publique, et qu'elles seront un exemple et un encouragement pour ceux qui se seront écartés de la vérité et de la vertu.

Les trésors des sacrements

Il y a vingt-cinq ans, lors des festivités de ce même genre, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Pie XI, dans une Lettre adressée à l'évêque de Tarbes et Lourdes (cf. Lettre *Quod tam alacri, A. A. S.,* vol. XXVII, 1935, p. 5) (3), écrivait que les fidèles ne peuvent célébrer ces fêtes d'une façon plus convenable et plus digne qu'en recevant avec une grande piété la divine Eucharistie, purifiés de leurs fautes par le sacrement de Pénitence, et en participant salutairement au sacrifice du Calvaire, perpétué chaque jour d'une façon non sanglante. Nous renouvelons paternellement ces exhortations. L'Eucharistie est en effet comme le centre de la vie chrétienne et le plus grand secours, puisque d'elle découlent surabondamment dans nos âmes les forces surnaturelles et les grâces divines qui nous permettent de vaincre les dangers de ce siècle et de parvenir un jour au bonheur éternel. Le sacrement de

(1) Traduction de *la D. C.,* d'après le texte latin publié par *l'Osservatore Romano* du 20 novembre 1957. Les notes et sous-titres sont de notre rédaction.

(2) *D. C.,* n° 1257 du 4 août 1957, col. 965 et suiv.
(3) *D. C.,* n° 734 du 26 janvier 1935, col. 195.

l'Eucharistie et l'auguste sacrifice de l'autel, qui sont des dons comme nulle pensée humaine ne peut pas en concevoir de plus grands et qui paraissent avoir mis le comble à l'amour infini du Christ et épuisé sa miséricorde (cf. *ibidem*), appellent notre amour agissant et effectif ; un amour tel, dirons-Nous, qu'il soutienne et dirige notre conduite et toute notre vie. Et d'ailleurs, nous ne pouvons être plus agréables à Marie, notre très douce Mère, pendant cette année centenaire, qu'en nous unissant chaque jour plus étroitement, par la participation à ces trésors de la divine Rédemption, à son Fils unique qui seul est pour tous les mortels « la voie, la vérité et la vie » (*Jean*, XIV, 6).

Le message de Notre-Dame de Lourdes

Lorsque la Bienheureuse Vierge Marie est apparue dans la Grotte de Lourdes à cette enfant innocente et candide, elle ne l'a pas seulement exhortée, elle et tous par son intermédiaire, à prier avec ferveur, mais à accepter volontiers spontanément les gênes de la pénitence chrétienne ; c'est pourquoi Nous désirons que pour l'expiation de leurs propres péchés et de ceux des autres, pendant cette année du centenaire, tous les chrétiens non seulement s'efforcent de réfréner et de dominer leurs désirs déréglés, mais aussi — dans la mesure du possible — supportent quelque chose des duretés et amertumes de la vie. Tous d'ailleurs doivent se souvenir qu'il est des actes de pénitence nécessaires et primordiaux qui doivent être acceptés par tous : les fatigues, les peines et les épreuves qui font partie de la vie de tous les mortels. Mais les chrétiens doivent supporter ces souffrances, ces difficultés et ces peines en offrant à Dieu, comme les hosties d'un sacrifice mystique, tout ce qu'il y a dans leur vie de pénible, de douloureux et de désolant. En agissant ainsi, non seulement ils expieront les offenses faites à Dieu par eux-mêmes et les autres, non seulement ils obtiendront de Dieu les bienfaits et les consolations du ciel, mais leurs souffrances deviendront plus légères selon les très douces paroles du divin Rédempteur : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai... et vous trouverez du repos pour vos âmes. » (*Matth.*, XI, 28-29.)

Avantages et privilèges

Nous voulons cependant accorder des avantages et des privilèges à ceux qui, au cours de la prochaine année jubilaire, feront pieusement le pèlerinage de la Grotte de Lourdes et qui se conformeront spontanément aux conditions que Nous donnons plus loin. De Notre autorité apostolique, Nous accordons et concédons que tous et chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe qui, après s'être confessés et avoir communié se rendront à la Grotte de Massabielle, à Lourdes, au cours de l'année allant du jour anniversaire de l'apparition de la Vierge Marie, Mère de Dieu, c'est-à-dire le 11 février 1958, jusqu'au 11 février de l'année suivante 1959 inclus, et y prieront à Notre intention, pourront gagner une indulgence plénière jubilaire une fois seulement, au jour de leur choix. Nos intentions de prière sont les suivantes : demander au Dieu très miséricordieux que ceux qui se sont éloignés de la vérité chrétienne, laquelle peut seule donner lumière à l'esprit et paix à l'âme, y reviennent sans tarder et l'embrassent de plein gré ; que ceux qui, chargés de péchés, sont misérablement soumis à la servitude du démon, se purifient de leurs fautes et reviennent dans le droit chemin ; que les bons progressent jusqu'à atteindre une sainteté plus parfaite ; que la concorde et la paix reviennent pleinement entre les peuples et qu'elles y règnent souverainement ; qu'enfin, l'Eglise catholique jouisse dans tous les pays de la liberté due à sa mission pour qu'elle puisse mieux et plus facilement pourvoir au salut éternel des hommes et travailler à assurer et promouvoir la vraie prospérité de tous.

Pour que les fidèles puissent bénéficier plus facilement de ces bienfaits du ciel, Nous accordons à l'évêque de Tarbes et Lourdes la faculté de confier à des prêtres séculiers dans son diocèse ou à d'autres prêtres de quelque Ordre, Congrégation ou Institut religieux que ce soit, le pouvoir d'entendre les confessions des fidèles et d'absoudre les fidèles, convenablement disposés, des censures et des cas réservés au Saint-Siège, mais seulement au for interne et dans le sacrement de la Confession, en leur imposant une pénitence salutaire et adaptée, laissée à leur prudent jugement. Cette absolution, pour ces mêmes fidèles, n'aura pas d'effet au for externe. Sont exceptées cependant de ces larges facultés, les censures réservées soit au Souverain Pontife personnellement, soit d'une façon très spéciale au Saint-Siège, qui ne peuvent être absoutes que dans les conditions prescrites au canon 2 254 du code de Droit canon ; est également exceptée, la censure dont il est question dans le canon 2 388, § 1, réservée au Saint-Siège aux termes du décret *Lex sacri coelibatus*, publié par la Sacrée Pénitencerie, le 18 avril 1936 (*A. A. S.*, vol. XXVIII, 1936, p. 242-243) (4) et de la déclaration de cette même Sacrée Pénitencerie du 4 mai 1937 (*A. A. S.*, vol. XXIX, 1937, p. 283-284) (5) ; en vertu de ce décret et de cette déclaration, cette censure, dans le cas spécial dont il s'agit, est réservée à la Sacrée Pénitencerie, en sorte que personne, sauf en danger de mort, ne peut en absoudre, même en vertu du canon 2 254.

De plus, les fidèles frappés nommément d'une censure, ou déclarés publiquement frappés d'une censure, ne pourront pas bénéficier de ces facultés tant qu'ils n'auront pas satisfait au for externe aux prescriptions du Droit. Cependant, si au for interne ils abandonnent sincèrement leur obstination et se montrent bien disposés, ils pourront provisoirement, en écartant le scandale, être absous au for sacramentel pour leur permettre de gagner l'indulgence jubilaire dont il a été parlé plus haut, à condition qu'ils se soumettent le plus tôt possible aux prescriptions du Droit également au for externe.

Nous voulons et ordonnons que tout ce qui

---

(4) *D. C.*, n° 850 du 17 juillet 1937, col. 111.
(5) *Ibid.*, col. 112.

a été décrété par Notre autorité apostolique dans cette Constitution soit mis en vigueur, nonobstant toutes choses contraires, même dignes d'une mention particulière.

Nous voulons qu'il soit attaché aux reproductions et aux extraits de ladite Constitution, même imprimés, mais revêtus de la signature d'un quelconque notaire public et du sceau d'une quelconque autorité ecclésiastique, la même foi qu'aux présentes, si elles sont présentées.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 1er novembre, en la fête de la Toussaint, de l'année du Seigneur 1957, de Notre pontificat la dix-neuvième.

PIE XII, PAPE.

Lettre de S. S. Pie XII à S. Em. le cardinal Liénart

A l'adresse d'hommage et de gratitude que l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France lui avait envoyée au début de la session d'octobre, le Saint-Père a daigné répondre par la Lettre autographe suivante au président de l'Assemblée, S. Em. le cardinal Liénart :

Les membres de la récente Assemblée des Cardinaux et archevêques de France, réunis sous votre présidence, viennent de Nous exprimer, avec un accent filial auquel Nous fûmes très sensible, leur vive gratitude pour Notre Lettre encyclique sur le centenaire des apparitions de Lourdes et leur adhésion empressée aux directives que Nous y formulions. Nous leur savons gré, ainsi qu'à vous-même, de ce geste collectif, et, par votre entremise, c'est à tous vos collègues de l'épiscopat français que Nous voudrions faire parvenir Nos remerciements.

Nous étions Nous-même heureux de vous adresser cette Lettre, qui souligne la constante bienveillance des Pontifes romains envers ce sanctuaire marial, comme aussi il Nous fut très agréable d'accueillir, il y a peu de semaines, le pèlerinage national des « jeunes séminaristes » conduit par le regretté Mgr Duperray, pèlerinage si fervent et riche d'espoir pour votre chère patrie. Toujours, en effet, Nous saisissons de grand cœur les occasions qui s'offrent à Nous d'assurer Nos fils de France et leurs pasteurs de Notre affection paternelle et de Notre estime. Au surplus, la visite que les évêques français accomplissent cette année *ad limina apostolorum* Nous vaut le plaisir de les recevoir et de Nous entretenir avec eux. Nous connaissons leur attachement unanime et filial au Siège de Pierre, et ils savent bien en retour avec quelle sollicitude Nous suivons leurs travaux apostoliques et faisons Nôtres leurs préoccupations de pasteurs devant l'ampleur des tâches à accomplir. A tous, comme aussi à leurs prêtres, aux religieux et religieuses, aux membres de l'Action catholique et à tous les apôtres laïcs de leurs diocèses, Nous tenons à redire ici Nos encouragements à poursuivre avec un surnaturel optimisme l'œuvre déjà si féconde qu'ils ont entreprise au service de l'Eglise de Jésus-Christ.

Pour mieux correspondre aux grâces du prochain jubilé, vos collègues et vous-même désirez d'ailleurs susciter parmi vos fidèles — selon Notre propre exhortation — un nouvel et double élan de vie intérieure et de régénération sociale. Nous espérons beaucoup de cette année mariale. Avec la grâce de Dieu, elle sera une année de prière et d'action, d'approfondissement spirituel et de conquête apostolique, d'affermissement doctrinal et de généreuse ouverture aux besoins de ce temps. Ces objectifs exigent sans doute de tous des efforts proportionnés : mais ces efforts ne s'inscrivent-ils pas spontanément dans les meilleures traditions du catholicisme en France ? Ne prennent-ils pas leur appui naturel sur les progrès substantiels déjà réalisés depuis quelques décades dans votre pays ? La force des institutions chrétiennes — vos écoles notamment, maintenues au prix de tant de sacrifices, — la multiplicité des initiatives en tous domaines, la persévérance des recherches dans des secteurs plus difficiles et d'autant plus chers au cœur des apôtres, la spontanéité aussi à servir toutes les grandes causes de l'Eglise et à répondre à des appels comme celui que Nous lancions naguère dans l'Encyclique *Fidei donum* : autant de signes d'une vitalité pleine de promesses qui ne cesse de Nous réjouir, encore même que Nous devions parfois en contrôler les élans et en réfréner les ardeurs ! Aussi bien, pensant aux foules de pèlerins qui franchiront bientôt les frontières de votre patrie pour converger vers Lourdes, la parole de l'Evangile Nous vient à l'esprit : « Que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux. » (*Matth.* v, 16.)

Que nul ne s'arrête donc aux difficultés du chemin. Unis entre eux par les liens de la charité, serrés autour de leurs pasteurs, que les catholiques de France s'avancent avec confiance sur la route déjà longue et glorieuse tracée par leurs devanciers, jalonnée par tant de saints. Dans un monde où contrastent étrangement l'espoir de progrès insoupçonnés et l'angoisse des pires régressions, la tâche des chrétiens est immense et elle réclame l'ardente collaboration de tous. D'un cœur paternel Nous y convions Nos fils.

Invoquant à nouveau la maternelle protection de la Vierge immaculée sur votre chère patrie, Nous vous accordons très paternellement, ainsi qu'à vos collègues dans l'épiscopat, aux prêtres de France et à tous vos fidèles, Notre Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 9 novembre 1957.

PIUS P. P. XII.

— *Des cartes de Noël,* de MANESSIER. — La collection « Le club des nouvelles images », 1, rue Eugène-Ringuet, Saint-Mandé (Seine), vient de lancer quatre cartes de Noël, dues au peintre Manessier. Son but est d'intéresser les grands peintres de notre époque à l'imagerie religieuse. Outre Manessier, y collaborent notamment Gromaire, Elvire Jan, Lapicque, André Marchand, Ubac et Léon Zack. Exposées au récent Salon d'art sacré, les cartes de Noël de Manessier ont remporté un vif succès. Compositions en bleu et violet autour de l'étoile, elles évoquent dans toute sa profondeur le mystère de la nuit sacrée. Prix : les quatre exemplaires : 220 francs.

Discours du Souverain Pontife au Congrès des archivistes ecclésiastiques

Devant un nombreux groupe d'historiens et d'archivistes remarquables, parmi lesquels on comptait des évêques et prélats, Sa Sainteté a prononcé l'allocution suivante (1).

La constante sollicitude que Nous manifestons pour le bon fonctionnement, la conservation et l'administration des inestimables trésors que constituent les archives ecclésiastiques, vous donne facilement à entendre combien Nous est agréable votre visite, Vénérable Frère et chers fils, venus dans la Ville Eternelle pour le premier Congrès des archivistes ecclésiastiques d'Italie, organisé par la bien méritante *Associazione Archivistica Ecclesiastica*, sous le haut patronage du très digne et très docte Monsieur le cardinal Eugène Tisserant, bibliothécaire et archiviste de la sainte Eglise romaine. Autant Nous fûmes heureux, dès les premières années de Notre pontificat, de recevoir des évêques d'Italie leur premier catalogue régulier et le recueil de leurs inventaires-sommaires, autant Nous avons vivement craint pour leur sort, en raison des événements de guerre, et avons usé de toute Notre influence auprès des autorités civiles et d'occupation, en vue de préserver les archives ecclésiastiques et d'autres encore, de destructions et de dommages, sans pouvoir empêcher cependant qu'un certain nombre d'entre elles ne fussent, à Notre très grand regret, perdues.

Aussi, en vous voyant en Notre présence, nombreux et animés de la volonté ardente de chercher à perfectionner votre œuvre, grâce à l'étude commune et au fraternel échange de renseignements, d'expériences et de règlements, Notre cœur est dans la joie et vous exprime sa satisfaction et sa reconnaissance.

Dans la première annonce, votre Congrès était encore présenté comme placé « sous le haut patronage de l'Eminentissime cardinal Giovanni Mercati », mais la divine Providence en a disposé autrement entre temps, en appelant à la récompense des justes la très belle âme de l'humble et actif vieillard, après une vie consacrée tout entière aux études. C'est un devoir de justice de rappeler en cette circonstance son nom et son œuvre conjointement avec son frère Angelo, décédé il y a deux ans et, comme lui, passionné pour l'étude des trésors du passé. Le grand mérite d'Angelo Mercati, durant les trente années où il fut à la tête des Archives secrètes du Vatican, peut se mesurer à l'immense travail de conservation et d'organisation dans ce *mare magnum* d'actes et de documents de toutes sortes, qu'on a appelé « le Centre de recherches historiques le plus important du monde », non seulement à cause de ses collections et de leur importance, mais aussi parce qu'il est une base de toute recherche sérieuse, une mine inépuisable de découvertes et comme un pôle d'attraction de tous les érudits, dans le domaine des archives ecclésiastiques.

L'ŒUVRE D'UN ÉMINENT ARCHIVISTE : LE CARDINAL MERCATI

Tout le monde sait que le mérite du perfectionnement apporté aux Archives et à la Bibliothèque vaticanes revient principalement à son frère, le cardinal Giovanni Mercati surtout à partir de l'année 1936, date à laquelle il fut nommé bibliothécaire et archiviste de la sainte Eglise romaine. On peut dire de lui avec raison qu'il était né pour occuper ce double poste, doué comme il l'était, à un degré remarquable, de toutes les qualités que requièrent ces hautes fonctions. Il fut un savant au sens plein du mot, suivant la glorieuse tradition de ce Siège apostolique. A sa disposition innée pour l'érudition, il joignait la passion de la recherche, l'heureuse intuition de la découverte, le sens sévère de la critique, la patience dans les vérifications, l'ordre dans la documentation, le génie dans la coordination. Sa conscience scrupuleuse de savant, pénétré au plus haut point du respect de la vérité historique, le maintenait à l'abri des erreurs occasionnées souvent par la précipitation, les flatteries ou la polémique. Un témoignage éloquent de toutes ces qualités nous est offert par le fameux palimpseste des « Hexaples » découvert par lui en 1893 à l'Ambrosienne mais qui, après plus de soixante ans, trois jours avant sa mort, était encore sur sa table de travail, soumis au crible de sa critique « incontentable ». Cette activité, cependant ne l'avait pas empêché de chercher à enrichir toujours plus son immense patrimoine d'érudition et de publier plus de 420 monographies ou articles concernant les sujets les plus variés. Le cardinal Mercati s'est montré, en somme un digne successeur des insignes lumières qui l'avaient précédé, compris et formé avec qui il avait collaboré, dans une amicale entente de cœur et d'esprit, comme le cardinal François Ehrlé, Achille Ratti, lequel fut ensuite notre glorieux Prédécesseur dans le Pontificat le bienheureux Contardo Ferrini, Antonio Ceriani et d'autres encore.

Mais, tout en s'adonnant aux études, il s'acquitta avec diligence et ferveur des obligations pratiques qui découlaient de toutes ses charges ; il s'occupa tout spécialement du bon fonctionnement et de l'heureux développement des cours de paléographie et de diplomatique, comme aussi de ceux d'archives et de bibliothéconomie. C'est à lui aussi que Nous-même sommes redevable de la bonne suite donnée à Notre désir de voir cataloguer les archives ecclésiastiques. Il remplit la fonction qui lui fut confiée en 1942, en surmontant avec la plus grande diligence et une patiente fermeté les obstacles que lui opposaient les événements de la guerre. Le fichier

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* du 14 novembre 1957. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

de ce recensement, déposé aux Archives vaticanes, fournit non seulement des renseignements précieux sur le contenu de chacune des archives d'évêchés, des Chapitres, des paroisses, des sanctuaires, des monastères, des couvents et Instituts religieux, mais il atteste par ailleurs la vive activité et le sérieux de la méthode du cardinal Mercati en même temps que de l'efficace collaboration aussi bien de ses éminents assistants que des évêques, des supérieurs religieux et de leurs archivistes, entraînés par son exemple.

Il est donc bien juste que le dévouement des deux frères Mercati, Giovanni et Angelo, à la Bibliothèque et aux Archives du Siège apostolique, soit perpétuellement rappelé dans les annales de ces insignes Instituts pontificaux.

MÉRITES D'ILLUSTRES SOUVERAINS PONTIFES DANS CETTE ŒUVRE

Et parce que les récents mérites ne sont que les derniers anneaux de la chaîne d'or dans la tradition des Archives du Saint-Siège, il Nous semble opportun, en la présente circonstance, de pousser Notre regard plus loin, pour commémorer, ne fût-ce que brièvement, Nos Prédécesseurs qui ont le plus encouragé la conservation et l'organisation des Archives ecclésiastiques, spécialement en Italie.

Tout d'abord, parmi les Papes du XVIe siècle, mérite d'être mentionné saint Pie V. Docile aux brèves recommandations du Concile de Trente sur l'obligation de conserver les documents ecclésiastiques (cf. *Sess.* XXIV *de reform. matrim.*, cap. I et II), saint Charles Borromée avait appliqué très minutieusement dans toute la province milanaise (*Acta Ecclesiae mediolanensis ab ejus initiis usque ad nostram aetatem opera et studio presb. Achillis Ratti,* vol. II, Mediolani 1890, col. 112-113, 263-265, 275-276, 1710 et s.) celles qui concernent les faits à noter, les registres à tenir à jour, les inventaires à effectuer en trois exemplaires, dont un pour les Archives épiscopales, ainsi que les règles pour les monastères féminins, où, entre autres, il était imposé à la supérieure l'obligation de rappeler aux parents de la postulante l'excommunication portée par le Concile de Trente (*Sess. XXV de reform.*, cap. XVIII) contre ceux qui forcent une jeune fille à embrasser malgré elle l'état religieux (*Acta Eccl. Mediol., ecc.*, col. 133). A ce propos, on pourrait être tenté d'évoquer le célèbre récit, dans lequel Alexandre Manzoni, dans les « *Promessi Sposi* », a mis en lumière certains aspects, en vérité bien tristes, de la civilisation du XVIIe siècle. Pie V (par le Bref « *Inter Omnes* », en date du 5 juin 1566, *Bullar. Rom.* t. IV, p. 2, Romae, 1745, p. 299-301) a approuvé ces règlements du saint archevêque de Milan.

Son Successeur, Sixte V, non immédiat, il est vrai, conçut l'idée d'Archives ecclésiastiques générales ou centrales pour toute l'Italie, donnant l'impression d'être pour ainsi dire de notre temps. En tout cas, il restera dans l'histoire des Archives et de la bibliothéconomie comme réformateur de la conservation des Archives ecclésiastiques en Italie et des Archives notariales dans les territoires de l'Etat pontifical.

Aux sages et clairvoyantes prescriptions de ces deux Souverains Pontifes, il faut attribuer la richesse et la valeur relativement élevée des archives ecclésiastiques en Italie, qui font de ce pays une sorte d'écrin rempli de trésors historiques au profit de la religion et de la culture.

Concernant toujours le sujet qui nous intéresse, on doit citer ensemble deux Papes : Clément VIII et Paul V, qui gouvernèrent l'Eglise entre la fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe. Au premier revient le mérite d'avoir tenté la fondation d'Archives secrètes pontificales ; au second, de l'avoir réalisée. Déjà, depuis le début du XVe siècle, des documents particulièrement importants furent conservés au château Saint-Ange. Sixte IV y fit transporter les plus précieux « privilèges de l'Eglise romaine ». Clément VIII mit à la disposition de ce recueil de documents une belle salle à l'étage supérieur du château. Il songea à y mettre tous les trésors des Archives du Saint-Siège, et l'on sait que pour le développement de la Bibliothèque vaticane, ainsi que pour ses projets d'organisation des archives, il eut des collaborateurs de premier plan, tels que Baronius et Dominique Rainaldi.

Ce que Clément VIII avait projeté, c'est-à-dire la fusion des riches Archives du Saint-Siège en un seul département d'Archives secrètes, Paul V le mena à bonne fin, toutefois non pas au château Saint-Ange, mais à côté de la Bibliothèque vaticane, dans la longue aile parallèle aux jardins du Vatican. De nombreux volumes des fameux « Registres », le fonds important des Archives de la Chambre apostolique et la plus grande partie du matériel d'archives qui se trouvait dans la garde-robe papale, c'est-à-dire là où plus tard furent placées les Archives de la Secrétairerie d'Etat, enfin, une partie des archives du château Saint-Ange, tout cela formait l'ensemble des Archives secrètes vaticanes. Cependant, la vraie grandeur de ces archives apparut lorsque, en un geste aussi généreux que large, Léon XIII ouvrit, en 1881, les Archives secrètes vaticanes à la recherche scientifique. Mais avant de parler, ne fût-ce que brièvement, de ce mémorable événement historique, Nous désirons attirer votre attention sur un autre de Nos Prédécesseurs, un Pontife pieux et de sainte vie, dont l'action propre dans le domaine qui intéresse votre Congrès constitue particulièrement un exemple et un encouragement : Nous voulons dire Benoît XIII.

Son pontificat, d'ailleurs relativement court, ne laissa pas, en vérité, de larges et profondes traces ; il fut cependant un fervent organisateur et un promoteur exemplaire des archives ecclésiastiques.

Déjà comme évêque de Manfredonia (Siponto) et de Césène, et comme archevêque de Bénévent, Vincenzo Maria Orsini, le futur Benoît XIII, avait manifesté une grande sollicitude concernant la fondation, l'organisation et la visite régulière des archives des évêchés ou des diocèses, des Chapitres et des paroisses. Lui-même s'en occupa très activement : il rassembla dans les archives archiépiscopales de Bénévent pas moins de 13 837 parchemins en 908 volumes. A Bénévent, et certainement ailleurs aussi, l'atten-

tion de l'archiviste est frappée par le fait que celui qui dérobait des documents aux Curies épiscopales encourait la peine d'excommunication ; plus tard, sous l'archevêque Orsini, le XV[e] Concile provincial de 1698 déplorait que « *non defuisse qui cathedrali suo viduata pastore in episcopale archivum, conniventibus qui custodire tenebantur, manus injecisse*[*nt*] *; et ne delictorum cognitio vel vindicta uspiam consequatur, processus surripuisse*[*nt*] *et occultasse*[*nt*] » (2) et prescrivait de poursuivre les coupables, en appliquant les peines déjà prévues en pareils cas par le Concile provincial précédent de 1693 (*Constit. I*, c. 2. *Synodicon dioecesanum S. Beneventanae Ecclesiae, II*, Beneventi, 1723, p. 48).

Une série de dispositions furent prises dans ce sens, aussi minutieuses que sages, par Benoît XIII, dans sa Constitution *Maxima Vigilantia*, en date du 14 juin 1727 (*Bullar. Rom.*, t. XII. *Romae* 1736, p. 221-225), laquelle visait à sauvegarder les archives épiscopales, même durant la vacance du Siège. Elle prescrivait, en effet (n° 6), « un catalogue, un inventaire et un sommaire des écrits renfermés dans les archives », également (n. 8) pour « les églises conventuelles, collèges, Séminaires, couvents, Congrégations, confraternités, hôpitaux, monts-de-piété et autres lieux pieux ». « Dans les monastères féminins », était-il prescrit dans le numéro 7, « et dans les pensionnats, l'inventaire et le catalogue seront composés et signés par une personne déléguée par l'évêque ou l'Ordinaire, en présence du confesseur et de l'abbesse ou de la prieure, de la supérieure ou de la sous-prieure du couvent ». Les inventaires et catalogues — était-il dit ensuite dans la Constitution — seront établis « en double exemplaire », dont l'un sera conservé dans les archives épiscopales, l'autre auprès du prélat, du supérieur ou de la supérieure que cela concerne (n. 9). Afin de prévenir les abus et les vols, les archives seront enfermées « au moyen de deux clés différentes » qui seront conservées par deux personnes différentes (n. 10). La Constitution contenait en outre des règles précises, entre autres, sur la visite des archives (n. 13-15), le choix des archivistes (n. 16), et sur les documents à conserver dans les archives elles-mêmes (n. 17-18).

Cet important document, au dire formel des historiens, eut un très bon effet sur les archives ecclésiastiques, et, récemment encore, l'Etat italien lui-même se montra reconnaissant pour les indications contenues dans les registres paroissiaux et dans ceux renseignant sur l'état de la population paroissiale, en raison de leur grande utilité pour l'avancement des études démographiques modernes. (Cf. *Lettre du cardinal Mercati*, en date du 1[er] novembre 1942, alinéa : « *L'uno è che presentemente* ».)

L'heureuse initiative de Léon XIII

Nous avons déjà mentionné l'acte de l'immortel Pontife Léon XIII qui ouvrait les Archives vaticanes aux recherches des érudits. Ce fut un acte courageux, inspiré par la conscience tranquille de l'Eglise au sujet du passé, par la certitude que « l'histoire, étudiée dans ses vraies sources, avec un esprit dégagé de passion et de préjugés, constitue spontanément par elle-même la plus magnifique apologie de l'Eglise et de la Papauté ». (*Lettre de Léon XIII*, en date du 18 août 1883. *Ep. ad principes*, registre 1882-1883.) Nul, en vérité, humainement parlant, ne savait et, étant donné l'ampleur des sources des archives, non seulement dans leur ensemble, mais encore pour chaque Pontificat, surtout pour les plus longs, nul ne pouvait et ne peut encore savoir à l'avance s'il ne se trouvait pas ou s'il ne se trouve pas quelque détail ne convenant pas à la dignité et à l'honneur de l'Eglise. Cependant, les faits ont pleinement justifié la magnanimité et l'assurance confiante de ce grand Pape. Les recherches dans les archives et les publications consécutives, loin de diminuer, ont, au contraire, augmenté considérablement le respect et l'autorité morale des Souverains Pontifes, du Saint-Siège et de l'Eglise. Souvent, ces publications ont provoqué une agréable surprise, spécialement auprès des non-catholiques. Ces archives rendent donc, elles aussi, l'écho de la parole du Seigneur : « *Et ecce vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi.* » (*Matth.*, xxviii, 20.)

Il y a lieu d'ajouter ici une remarque de principe : même après l'ouverture de leurs archives, les Souverains Pontifes ont toujours eu conscience de leur pouvoir d'en disposer en souverains. Les Archives secrètes vaticanes ont surtout un but exprimé (dans le règlement de 1927 [n. 1] approuvé par le Pape Pie XI) en ces termes bien connus : « Elles servent avant tout et principalement au Pontife romain et à la Curie, c'est-à-dire au Saint-Siège », dans l'administration de l'Eglise. On ne saurait parler d'obligation de rendre compte de cette administration au public ou aux générations futures. La *suprema ratio*, qui vaut ici aussi, sera le « *bonum commune* », celui de l'Eglise ainsi que celui des Etats et des autorités civiles avec lesquels l'Eglise était ou est en relation. Dans ce « *bonum commune* » peut entrer et entrera souvent l'intention des Souverains Pontifes d'expliquer devant la postérité leur façon de penser et d'agir.

Cet acte de Léon XIII visait encore à un autre effort : pour l'étude et pour les recherches, et aussi par ailleurs, pour faciliter la tâche de l'administration, il était opportun de rassembler tous les fonds d'Archives pontificales en un seul fonds d'Archives centrales. C'est ainsi qu'au cours des décennies qui suivirent l'ouverture des Archives secrètes vaticanes, presque tous ces divers fonds — ceux de Latran, des Congrégations romaines, des offices et tribunaux pontificaux, des nonciatures, auxquels vinrent s'ajouter des fonds et des archives privés, tels que ceux des familles pontificales Borghèse, Rospigliosi, Boncompagni et autres, acquis entre temps par le Saint-Siège, ont été joints aux Archives secrètes pontificales déjà existantes.

De la sorte — qu'on Nous permette une simple comparaison, — de même que des

(2) « Il y eut des individus qui, pendant la vacance du Siège épiscopal, mirent la main sur les archives épiscopales, de connivence avec ceux qui étaient chargés de les garder, et pour qu'on ne prît pas de sanctions en connaissance de cause, avaient soustrait et caché les pièces. »

ruisseaux qui dévalent des montagnes en s'ignorant les uns les autres, se perdent souvent inutilement dans d'arides déserts, mais apportent, au contraire, fécondité et fraîcheur à des régions entières, s'ils sont recueillis et canalisés avec habileté, de même les Archives particulières, après des siècles de soins vigilants et d'inlassable travail de la part des Souverains Pontifes et d'archivistes compétents, préservées d'abord de mainmises frauduleuses et déversées ensuite dans le fonds commun des Archives secrètes vaticanes, sont à présent des sources d'érudition universelle. Ces Archives vaticanes, en effet, par l'immensité et la valeur de leurs collections, tout en renforçant les autres Archives ecclésiastiques, peuvent aussi leur être signalées comme modèle, et elles le seront toujours davantage, car le Siège apostolique a tout fait et fait tout, d'une part, pour conserver et classer ses fonds et, d'autre part, pour en rendre l'usage autant que possible aisé et pratique.

C'est aux mêmes fins qu'ont visé les instructions émanées du Saint-Siège pour le développement des autres Archives ecclésiastiques, en particulier la lettre circulaire du cardinal secrétaire d'Etat aux évêques d'Italie, en date du 15 avril 1923. Suivant l'esprit de ces prescriptions et recommandations, Nous vous exhortons aussi à publier, là où il y a possibilité et opportunité, directement ou par d'autres, ce qu'il vous a été donné de trouver dans vos archives ayant un véritable intérêt historique ou utilitaire, spécialement pour la théologie pastorale et pour le ministère des âmes.

Mettez-vous aussi à fouiller dans vos archives, poussés non seulement par la noble impulsion, pour ainsi dire, d'explorateurs de l'érudition, mais encore par le zèle de la gloire de Dieu et de l'honneur de l'Epouse du Christ, car il est bien permis de supposer que beaucoup de choses vraies, belles et pieuses restent encore cachées sous les feuillets jaunis par le temps qui, si on les interroge, sauront aujourd'hui aussi apporter un éclatant témoignage à celle qui vit et vivra à jamais dans l'histoire du monde, la sainte Eglise.

Afin que votre premier Congrès soit ainsi riche et fécond en fruits même spirituels, Nous vous donnons de grand cœur à vous ici présents et à vos études Notre paternelle Bénédiction apostolique (3).

---

(3) Au sujet de la Bibliothèque vaticane, voir également l'Allocution de S. S. Pie XII à des bibliothécaires munichois. (*D. C.*, n° 1253 du 9. 6. 1957, col. 730.) (*N. D. L. R.*)

— *Le règne de la paix*, par GEORGETTE DOUSSELIN. — Vol. 13,5 × 18 cm., 128 pages. Prix : 255 francs. Editions Fleurus, Paris.

Ces *Veillées de prières pour le temps après la Pentecôte* font suite à deux précédents volumes de la même série, *Paix sur la terre* et *La route de la paix*, qui se situent dans un vaste mouvement de prière pour la paix, sous le patronage de *Pax Christi*. Ce volume montre combien le temps après la Pentecôte est riche en occasions de cérémonies, en particulier pour les paroisses de vacances et les sanctuaires de pèlerinage.

— *Apprendre à prier*, par BERNARD BRO, O. P. — Brochure 13,5 × 21 cm., 64 pages. Prix : 200 francs. Port : 30 francs. Equipes enseignantes, Paris.

A la Bibliothèque vaticane

DE LA MECANISATION BIBLIOGRAPHIQUE A L'AUTOMATION ELECTRONIQUE POUR L'ANALYSE LINGUISTIQUE DES MANUSCRITS DE LA MER MORTE

Sous ce titre, l'Osservatore Romano *du* 14 *décembre* 1956 *publiait de longs extraits de la conférence qui avait été faite par dom Anselme-Marie Albareda, préfet de la Bibliothèque vaticane, lors de l'inauguration des cours de l'Ecole vaticane de bibliothéconomie pour l'année* 1956-1957. *En voici la traduction française* (1) :

On ne devrait nullement s'étonner de l'utilisation de machines très nouvelles, pour conserver ou lire des livres et même des manuscrits tout à fait anciens. Dans de nombreuses bibliothèques, ce fut, peut-on dire, une pratique courante de l'administration d'avoir recours à des hommes de science pour leur soumettre la solution de différents problèmes, liés, par exemple, à la conservation ou à la restauration de codex, parchemins, livres, détériorés par l'humidité, rongés par des insectes, ou endommagés d'une autre manière. En cherchant dans des archives de bibliothèque, on peut trouver de curieux témoignages à cet égard, même très anciens, à propos desquels il semble encore prématuré de parler de découvertes proprement scientifiques.

EXEMPLES ANCIENS

Pour en rester à l'histoire qui nous est familière, les humanistes, lecteurs assidus de la Bibliothèque vaticane, nourris de textes classiques de Pline, Dioscoride, Perse, Horace, Ovide, Martial, exaltèrent au XVIe siècle les vertus de l'huile de cèdre, comme efficace pour la conservation perpétuelle des codex. Sans aller jusqu'à recommander d'en oindre les feuillets, ils conseillèrent de les saupoudrer de poudre tirée des feuilles sèches de cèdre. En outre, sur le conseil autorisé de Vitruve, ils trouvèrent utile de construire les bibliothèques en les orientant vers l'Orient, avec des fenêtres sur les deux côtés, de sorte que le soleil et l'air, y pénétrant librement, empêchaient le développement de la moisissure, aussi nuisible que le « *vermiculus* », qui consume le bois, le parchemin et le papier, et se loge volontiers dans la poussière des codex.

Parmi divers conseils, qui, bien qu'élémentaires, conservent leur valeur, il en est un qui revêt un caractère plus scientifique : c'est de mêler à la colle employée pour les reliures du vert-de-gris, produit mortel pour les vers ; car, gourmands de colle, ils finissent par attaquer les codex « *Ut ego non semel expertus vidi* », écrivait l'excellent Angelo Rocca. Ce vert-de-gris du XVIe siècle rappelle le « vert de Paris », retrouvé tout récemment, qui semble d'une grande efficacité contre les termites si voraces et insaisissables, cauchemar des bibliothécaires de notre temps, et pas seulement d'eux !

Dans une revue, même très brève, des procédés employés par des savants et des conservateurs de collections d'ouvrages destinés à des gens d'étude, on ne peut passer sous silence le cas d'Angelo Maï, à la recherche de puissants réactifs chimiques, capables de raviver dans les palimpsestes les écritures primitives disparues à la suite de ratures et de grattages opérés sur les vieux parchemins. Les savants apaisèrent l'anxieux désir de Maï et il fut ainsi possible d'entrer à nouveau en possession du *De Republica* et d'autres textes ensevelis dans de vétustes parchemins. Cepen-

---

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE.

dant, les successeurs du fameux préfet de la Vaticane durent constater avec une grande appréhension que la résurrection provoquée par les réactifs n'était qu'apparente, bien plus, qu'ils apportaient eux-mêmes les germes de la mort définitive des écritures, et, à la longue, des parchemins eux-mêmes, sérieusement entamés par l'action corrosive des acides.

La physique moderne et les bibliothèques

Les bibliothécaires songèrent alors à la possibilité d'obtenir les mêmes résultats au moyen de procédés scientifiques ne causant aucun dommage aux codex. Ils se tournèrent, cette fois, vers les physiciens qui, avec quelque retard, donnèrent pleinement satisfaction en la matière, grâce surtout aux Bénédictins Raphaël Koegel et Albain Dold. La solution géniale du problème est due aux rayons ultraviolets, qui provoquent la fluorescence des particules métalliques contenues dans les encres ayant pénétré profondément dans les parchemins. D'autres expériences furent faites en utilisant encore des radiations invisibles du spectre, les rayons infrarouges, efficaces pour faire réapparaître des écritures recouvertes de taches d'encre.

Toujours à propos des relations entre bibliothécaires et savants, il y a lieu de rappeler une correspondance entre la direction de la Vaticane, Marie Curie et le professeur Pierre Roux, peu après la découverte du radium, au sujet de l'effet de celui-ci sur des micro-organismes qui, lentement mais inexorablement, souillent et rongent papiers et parchemins.

Beaucoup plus récentes sont les expériences faites dans le laboratoire de la Bibliothèque elle-même, avec les rayons Roentgen, pour la recherche de feuillets manuscrits ou imprimés éventuellement renfermés à l'intérieur de reliures anciennes. En effet, les particules métalliques de l'encre opposent plus de résistance que les matières organiques constituant les reliures à la pénétration des rayons ; ces particules devraient théoriquement apparaître sur les plaques photographiques. Mais, dans la pratique, les appareils qu'on trouve aujourd'hui dans le commerce destinés à des usages cliniques ne s'avèrent pas aptes à une telle recherche. En des temps encore plus rapprochés, on est allé jusqu'à demander le concours des spécialistes de la physique nucléaire, en vue de déterminer avec une précision relative la date des très anciens codex, considérés comme remontant à environ deux mille ans. Le compteur de Geiger, qui a été employé dans l'expérience, n'a pas encore donné de résultats absolument définitifs.

Microfilms et fiche photographique

On connaissait généralement l'usage très large que d'innombrables bibliothèques font de la photographie et de ses applications les plus variées, spécialement du microfilm de 35 millimètres. La quantité de pellicule employée aux fins bibliographiques apparaît formidable : par exemple, la Vaticane, à elle seule, reproduit à présent plus de 25 000 pages par jour, et des milliers de ses manuscrits peuvent être consultés, sous cette forme, dans les Universités de Jérusalem, l'Université Sophia au Japon, celle de Washington ; à l'Institut pour l'histoire des textes, de Paris ; à la Fondation Cini, de Venise ; et spécialement à l'Université de Saint-Louis, aux Etats-Unis. On commence, cependant, à prévoir déjà le déclin du microfilm, lequel aura, dans un prochain avenir, un rival non négligeable avec la fiche photographique. Plusieurs bibliothèques commencent à s'intéresser à ce nouveau système. Celui-ci présente sur le premier des avantages indiscutables, car on arrive à faire entrer la reproduction d'un livre normal de 500 pages dans une seule fiche de format raisonnable, par exemple de 15 sur 21 centimètres. Ce sont précisément les mesures de la fiche photographique vaticane. Le nombre de pages que cette dernière peut contenir dépend du format du livre à reproduire : pour le format in-16, on peut inclure jusqu'à 600 pages ; pour un in-8°, jusqu'à près de 300. La clarté de la lecture est en relation avec la netteté de l'impression, et des appareils lecteurs toujours plus perfectionnés la facilitent. Les avantages de la fiche photographique sur le rouleau en microfilm consistent surtout dans la plus grande facilité d'usage que présente la première, par rapport à la seconde, et à l'espace plus petit requis pour la conserver. Sous forme de fiches, un millier de livres peuvent être contenus dans un petit classeur de 18 × 22 × 40 centimètres ; ajoutez à cela que les fiches elles-mêmes peuvent être protégées avec une bande de plastique, qui la préserve de l'humidité et des taches sans en diminuer la clarté.

La mécanisation des catalogues

Dans ce programme d'applications d'inventions techniques dans les bibliothèques, s'insère l'essai de mécanisation des catalogues et des fiches bibliographiques. La fiche — une fiche perforée — est précisément à la base de cette automation. Déjà, de grands établissements industriels, des Compagnies d'assurance, des Instituts bancaires, confient aux machines le soin de sélectionner et de classer les renseignements les plus complets et les plus variés sur leur personnel, au moyen de fiches perforées ; toutes les opérations sont exécutées avec une incroyable rapidité et une exactitude absolue. Les bibliothécaires, pour leur part, prônent les avantages des fiches et des fichiers, ces vieux et familiers compagnons de travail, car ils y consignent les caractéristiques, disons anagraphiques, des pacifiques citoyens qui demeurent dans la bibliothèque, les livres : paternité, lieu et date de naissance, provenance, annotations somatiques. Grouper avec le plus grand ordre et la plus grande rapidité chacun de ces éléments était une expérience à tenter et déjà était prêt l'ensemble des machines nécessaires pour l'automation des différents éléments bibliographiques. Même dans le cas présent, le fondement est constitué par une fiche perforée, c'est-à-dire une fiche contenant des symboles correspondant à notre langage et « compréhensibles » pour les diverses machines qui, à elles seules, devront répondre à nos demandes. La première opération est mixte, on peut dire humano-mécanique, et elle s'accomplit au moyen de la machine perforatrice. L'opérateur frappe sur un clavier presque normal, mais, à la frappe de chaque lettre, la machine perfore dans la fiche, au lieu d'une lettre semblable, le symbole qui lui correspond. Naturellement, la plus grande exactitude est requise, car les machines ne trompent pas à condition de recevoir les renseignements dans une forme impeccable. Le contrôle en vue d'éventuelles corrections est accompli par la machine vérificatrice, extérieurement semblable à la première, mais qui, si l'on frappe à nouveau les mêmes lignes, s'arrête automatiquement lorsque par suite d'une erreur, manque la parfaite correspondance. Une petite lampe rouge s'allume alors pour signaler l'endroit précis où l'erreur s'est glissée.

La fiche perforée et dûment contrôlée constitue, pouvons-nous dire, le négatif qui servira aux opérations successives, toutes désormais automatiques. La machine reproductrice fournira autant de copies qu'on voudra de la fiche prototype. La prodigieuse machine sélectionneuse permettra, une fois en possession des fiches perforées correspondant à tous les livres d'une ou de différentes bibliothèques, leur classement mécanique et très rapide, suivant un élément bibliographique quelconque qu'elles contiennent. Des fichiers séparés, provenant de fonds distincts, peuvent être fondus ensemble avec une très grande rapidité dans un

seul ordre alphabétique. De plus, des fiches doubles d'ouvrages identiques peuvent être éliminées automatiquement, pas avant cependant que sur l'une d'elles soit enregistré la présence des copies additionnelles. Enfin, on obtient, par ce moyen, un seul catalogue, où chaque ouvrage est représenté par une seule fiche, portant l'éventuelle indication de toutes les autres bibliothèques qui possèdent le même ouvrage.

Variété de recherches bibliographiques

Il s'agit jusqu'ici du catalogue d'auteurs classés alphabétiquement ; mais il est instructif de savoir que la même machine pourra, si l'on veut, fournir avec la même rapidité et perfection un catalogue systématique ou topographique, ou par ordre chronologique, ou suivant les villes d'édition, les imprimeurs, etc. Toutes les opérations décrites sont exécutées en utilisant des fiches perforées sur lesquelles les caractères conservent la forme de symboles pratiquement illisibles. Cependant, la machine tabulatrice, avec le concours de la machine interprète, traduit, au terme de l'immense et complexe travail, les caractères symboliques en les transcrivant dans les signes de notre écriture, et elle peut imprimer sur une feuille de papier ou sur des fiches de format international le contenu de la fiche mécanique, en un nombre indéfini de copies.

On reste incontestablement frappé des avantages que la mécanisation peut offrir dans son application au travail de bibliothécaire. Et l'on comprend que les dirigeants ou administrateurs de grandes collections d'ouvrages envisagent de l'utiliser, spécialement quand il s'agit de la création de nouvelles bibliothèques, du remplacement de vieux catalogues, etc. Dernièrement, par exemple, le Dr Marc Dykmans, devant déménager la bibliothèque du Collège philosophique et théologique de la Compagnie de Jésus, à Louvain, a publié un livre intitulé *Un problème de bibliothéconomie*, dans lequel il écarte les procédés traditionnels et se déclare favorable à l'adoption des systèmes mécaniques. Tout le monde, peut-être, ne sera pas d'accord avec lui sur ce point ; et l'on comprend que l'automation appliquée aux bibliothèques soit déconseillée par un grand nombre. Les aspects négatifs sont représentés principalement par la dépense énorme que comportent soit la préparation très soignée des éléments bibliographiques à transcrire sur les fiches mécaniques, soit le coût d'acquisition ou de location des machines ; par le long temps requis pour une parfaite confection des fiches et par son contrôle ; par l'aspect réellement peu esthétique des fiches imprimées mécaniquement en caractères majuscules seulement et avec de fréquentes divisions arbitraires de mots ; et surtout par la limitation numérique des symboles et partant des mots inscrits sur la fiche imprimée, avec la nécessité qui en découle de réduire au minimum le texte et de se passer de signes graphiques utiles, sinon indispensables pour une lecture rapide.

S'il s'agissait d'opérer la transformation d'un matériel bibliographique énorme, comme celui existant dans toutes les principales bibliothèques nationales ; si, par ailleurs, la dépense était largement partagée par les gouvernements respectifs, et si l'on pouvait arriver à mettre toutes les bibliothèques nationales en possession d'une copie du catalogue unifié de toutes les autres bibliothèques, et à créer dans chaque capitale des centres bibliographiques vraiment nationaux avec des fichiers ordinaires permanents et distincts suivant les auteurs, les sujets, les lieux, les dates d'impression, les éditeurs et les imprimeurs, de manière à constituer un instrument incomparable pour n'importe quel travail bibliographique, et un auxiliaire inestimable pour l'histoire de la culture de chaque pays, les inconvénients déplorés ci-dessus ne seraient pas suffisants pour faire renoncer à l'application de la mécanisation aux catalogues des bibliothèques.

L'entreprise, il faut le répéter, semble hardie, mais indéniablement utile si elle est effectuée sur une grande échelle, avec des moyens financiers déterminés et largement calculés, susceptibles d'en assurer la prompte et complète exécution.

A cet égard, il faut féliciter le ministre de l'Instruction publique qui, à la demande du sénateur Ferrabino, a entrepris le catalogue unique de toutes les bibliothèques gouvernementales du pays, en employant des fiches perforées par des machines de la « *Remington Rand* ». Tout dernièrement, la Bibliothèque du Congrès de Washington a, pour son compte, décidé d'établir le fichier des titres des très nombreuses publications périodiques reçues en confiant à la machine tabulatrice 407 de la « *I. B. M.* » l'impression du bulletin *New social titles*. Sans sortir du domaine bibliographique, cette dernière entreprise se rapproche de la documentation, cette science ou plutôt cet auxiliaire indispensable désormais à beaucoup de sciences, pour laquelle l'usage de l'automation est absolument nécessaire. Les automatismes réalisés jusqu'à présent concernent, qu'on le note bien, spécialement la chimie, ainsi qu'il résulte des récents ouvrages de Perry et de Kent.

La mécanique dans l'analyse linguistique

Cependant, antérieurement à la mécanisation des fiches de tous les livres existant dans une ou plusieurs bibliothèques, on a songé à l'automation de tous les mots employés par un auteur dans un seul ou dans différents ouvrages. La glottologie, la sémantique, la philologie, la grammaire et jusqu'à la psychologie, la philosophie, la théologie ont coutume de recourir à l'analyse du langage et peuvent trouver un auxiliaire de tout premier ordre pour des recherches variées dans la possibilité presque illimitée de sélectionner et de classer un renseignement matériel lexicographique. Par ailleurs, une automation du lexique apparaît comme une condition nécessaire à une autre étonnante automation mécanique ou plutôt électronique : la machine capable de traduire d'une langue dans une autre sans le concours humain.

Cependant, la réalisation de cette machine paraît encore très lointaine, tandis que l'on peut envisager comme assez possible la simple traduction du lexique, mot par mot, à l'exclusion des expressions idiomatiques et métaphoriques qu'on ne saurait rendre littéralement. Il faudra donc commencer par la création d'une machine dans laquelle, au signe graphique sémantique de chaque mot d'une langue, corresponde le signe graphique sémantique du même mot dans différentes langues.

Mais, pour en revenir à l'automation du langage écrit, elle présente aussi quelques sérieuses difficultés, étant donné qu'elle ne devient vraiment utile que lorsque les automatismes peuvent s'étendre à la détermination, à la présence et aux proportions de fréquence, non seulement de chaque mot, mais encore des flexions de ces mots, des homographes des mots composés, et également des racines, des préfixes, des suffixes ; et même de chaque lettre, syllabe, phonème, accent, de même que, à l'autre extrême, des parties de discours, des périodes de phrases, etc.

L'expérience de la « Somme théologique »

Les applications les plus naturelles de la mécanisation du langage devraient être, semble-t-il, celles qui regardent les tables, les concordances, les « *initia* », etc. ; en fait, les premiers essais ont concerné des problèmes de documentation et d'analyse du langage théologique, précisément sur les œuvres de saint Thomas d'Aquin. Tout le mérite en revient au P. Roberto Busa, S. J., de l' « Aloysianum » de Gallarate, où il a constitué

un centre pour l'automation de l'analyse littéraire. Pionnier, depuis 1946, de l'analyse linguistico-mécanique, il a obtenu des résultats positifs et tangibles dans les textes étudiés jusqu'à présent, pour un nombre de 50 000 mots. Toutes les lignes de la *Somme théologique* ont été transcrites sur 220 000 fiches perforées. La machine scindera ce matériel en 1 600 000 mots, qui seront classés alphabétiquement dans les deux sens, de droite à gauche, de manière à pouvoir les soumettre aux recherches statistiques les plus variées.

La technique de la mécanisation du langage écrit correspond à celle employée dans l'automation bibliographique, au moyen donc de fiches perforées et de machines sélectionneuses et tabulatrices suivant les modèles de la « *Remington Rand* » ou de la « *I. B. M.* ». Ces méthodes s'avèrent suffisamment satisfaisantes quand le nombre des fiches à employer reste dans les limites expérimentées jusqu'à présent. Mais si ces limites étaient dépassées de beaucoup (pour toutes les œuvres de saint Thomas on compterait environ 13 millions de mots, et on obtiendrait des totaux formidables si l'on additionnait tous les mots contenus dans la Bible, dans les classiques, etc), les systèmes présents n'offriraient pas encore une solution adéquate, le matériel requis étant trop encombrant, les différentes opérations trop lentes et la dépense trop élevée.

L'électronique dans l'analyse des manuscrits de la mer Morte

Devant ces difficultés, il y a lieu de se demander s'il ne faut pas essayer l'automation électronique, grâce à laquelle on pourra peut-être arriver à la suppression des fiches perforées et obtenir que la vitesse actuelle dans les opérations de sélection et de classement soit centuplée. La possibilité de développements vraiment extraordinaires de l'analyse linguistique mécanique a suggéré précisément au P. Busa, qui dispose d'un matériel linguistique toujours plus riche et plus complet, l'idée de passer de l'automation mécanique aux calculatrices électroniques, et de remplacer les fiches par des rubans magnétiques, afin d'obtenir une plus large disponibilité de symboles et une vitesse multipliée dans la mesure indiquée ci-dessus. Un tel passage présente toutefois, à son tour, de graves difficultés, avec les problèmes particuliers que comporte la création de machines spéciales, difficilement fabricables en séries dans un proche avenir. Des projets font l'objet d'études sérieuses et déjà avancées. Les multiples et très valides raisons de caractère technique, pratique et économique, exposées par le P. Busa dans sa conférence de presse tenue à New-York, le 27 septembre dernier, en présence du cardinal Spellman, du président de la « *I. B. M.* », M. A. K. Watson, et d'autres personnalités américaines importantes (raisons plus amplement développées dans le rapport *Electronics in mechanized linguistic analysis*, au Congrès allemand de documentation tenu le mois dernier) ont décidé la fameuse firme « *I. B. M.* » à projeter et à tenter la construction d'un ensemble de machines adaptées au but particulier indiqué ci-dessus. La décision a été prise grâce surtout à la compréhension manifestée par M. Watson et à l'appui chaleureux de S. Em. le cardinal Spellman, toujours si soucieux de favoriser les développements scientifiques et la diffusion de la culture.

L'intérêt montré par les représentants de la hiérarchie et de la science catholique prend une valeur spéciale, quand on songe que c'est grâce à leur intervention que la matière, qui servira de base à l'automation électronique pour l'analyse linguistique, sera constituée par les mots hébreux contenus dans les textes bibliques découverts dernièrement dans le désert de Juda, près de la mer Morte. Antérieurement, le pasteur protestant John Ellison, utilisant la machine connue sous le nom de Mark IV de Havard, procéda à l'analyse des variantes constatées dans 311 manuscrits grecs pour quatre chapitres du texte grec de l'Evangile de saint Luc. Le même pasteur prépare la concordance de la version anglaise de la Bible, en se servant de l' « Univac » de la « *Remington Rand* ». Pour la Bibliothèque vaticane, le projet d'une analyse au moyen de l'automation électronique du vocabulaire des manuscrits du désert de Juda revêt un intérêt spécial, car on sait maintenant que la Bibliothèque vaticane elle-même, grâce à la munificence de S. S. Pie XII, s'est assurée un nombre considérable de fragments de ces manuscrits, faisant partie de nombreux livres et textes sacrés non bibliques découverts.

Dès 1952, trois mois après la découverte de la grotte IV près de Kirbet Qumrân, le Saint-Siège se mit en rapport, par l'entremise de la Bibliothèque vaticane, avec ceux qui avaient découvert les manuscrits et procéda à une première acquisition, qui fut suivie, en octobre 1955, de celle d'un lot important de fragments trouvés dans la grotte IV et restés entre les mains des bédouins. Aujourd'hui, nous pouvons donner des renseignements précis concernant les fragments devenus la propriété du Vatican et destinés à entrer dans la Bibliothèque apostolique dès que paraîtra la publication en cours de tout le précieux matériel. Il y en a 46 en langue hébraïque, sept en araméen, un en grec et un autre en cryptographie. Quant aux textes, ils appartiennent aux livres suivants : Genèse, Exode, Lévitique, Deutéronome, Nombres, Tobie, Psaumes, Sagesse, Isaïe, petits Prophètes ; ensuite à des commentaires d'Isaïe et de Samuel, du Pseudo-Moïse, du Pseudo-Jérémie, d'Enoch, du *Songe de Jacob*, du cycle d'Aaron, des visions d'Hodayot (hymnes), du Proto-Mishna, des Jubilés, du livre sur l'Halaciah ; de l'*Histoire des Patriarches*, de livres historiques, de livres liturgiques, de la *Règle de la Communauté*, des *Documents de Damas*, et, enfin, de quatre fragments d'ouvrages non identifiés. Cette seule liste laisse entrevoir l'importance de l'acquisition.

L'immense publication de tout le vaste « *corpus* » des fragments bibliques de la mer Morte augmentera considérablement le vocabulaire hébreux représenté par des textes qui ont été mis à jour jusqu'à présent et comportant un total d'environ 50 000 mots. La variété des textes sacrés, la diversité chronologique des manuscrits, dont les plus anciens remontent à des temps très reculés, offrent des éléments vraiment précieux pour l'étude de l'histoire et de l'évolution de la langue dans laquelle furent rédigés les livres sacrés de l'Ancien Testament.

Techniques futures

On ne peut encore décrire les machines électroniques qui seront adoptées pour la bibliographie et l'analyse linguistique. Pour autant qu'on peut le prévoir, l'élément fondamental sera constitué par des rubans magnétiques en plastique enduits d'oxyde de fer, susceptibles de recevoir un très grand nombre de symboles sur une superficie de beaucoup inférieure aux fiches perforées actuelles. Le simple déroulement du ruban sera l'unique opération mécanique de la nouvelle automation, attendu que toutes les autres opérations seront effectuées électroniquement à une vitesse vertigineuse, allant jusqu'à atteindre la limite de résistance thermique du ruban, au-delà de laquelle il serait brûlé.

Il semble que les progrès de la technique ne doivent pas connaître de limites. En vue de réduire ultérieurement toutes les opérations requises par les analyses de bibliographie, de linguistique, de traduction et autres, on étudie sérieusement en ce moment la possibilité de transformer automatiquement les symboles graphiques et même les sons humains en symboles sur lesquels pourront opérer les machines. La transformation des sons humains en symboles graphiques permet-

trait pratiquement d'imprimer d'une façon automatique et instantanée les mots prononcés devant une machine, et aussi, grâce à l'intervention d'autres machines spéciales, de les traduire en différentes langues.

On est donc en droit de conclure que les applications mécaniques à la bibliographie, à l'analyse linguistique en général et à un grand nombre de sciences, peuvent rendre de grands services, étant bien entendu naturellement qu'on n'attende ni ne réclame des machines un autre travail que le travail mécanique. Cela revient à dire que les machines pourront faire économiser un temps précieux, grâce à la préparation et au classement du matériel, dont l'intelligence humaine seule pourra tirer un réel profit culturel, scientifique, spirituel.

L'école privée, sauvegarde des vraies valeurs de la personne

Allocution du Saint-Père (10 *novembre* 1957)

Récemment s'est tenu à Rome le premier Congrès international des écoles privées européennes. Le Saint-Père a accordé une audience aux congressistes, à Castel Gandolfo, au cours de laquelle il leur a adressé en français l'allocution suivante (1) *:*

Nous saluons avec plaisir votre première assemblée, Messieurs, qui êtes venus discuter à Rome les problèmes communs aux écoles privées européennes. Initiative heureuse, dont l'idée naquit lors d'une excursion à Vienne de quelques élèves italiens. L'accueil sympathique qu'ils y trouvèrent mit en évidence une similitude d'intentions et de préoccupations, toute naturelle entre ceux qui donnent à l'école privée ou qui en reçoivent le meilleur de leurs ressources humaines, spirituelles et intellectuelles.

La rencontre actuelle a pour but de souligner quelques aspects caractéristiques de l'école privée et de la mission qu'elle se propose dans une société aux prises avec des transformations rapides et profondes, qui la portent à dépasser les frontières nationales pour établir une communauté européenne culturelle, économique, sociale et même politique.

Le statut de l'école privée reflète le niveau de vie spirituelle et culturelle d'un pays

On peut l'affirmer sans crainte : le statut qu'un pays réserve à l'école privée — Nous prenons ce terme au sens où vous l'entendez vous-mêmes, c'est-à-dire l'école qui n'est pas gérée par l'Etat — reflète assez exactement le niveau de vie spirituelle et culturelle de ce pays. Un Etat qui s'attribue exclusivement la tâche de l'éducation et interdit aux particuliers ou aux groupes indépendants d'assumer en ce domaine aucune responsabilité propre, manifeste une prétention incompatible avec les exigences fondamentales de la personne humaine. Aussi l'idée de la liberté scolaire est-elle admise par tous les régimes politiques, qui reconnaissent les droits de l'individu et de la famille. Dans la pratique, cependant, tous les degrés de liberté sont possibles. Tantôt l'Etat se désintéresse plus ou moins des efforts de l'initiative privée, ne les soutient pas financièrement, se réserve le droit d'accorder tous les titres académiques ; tantôt, par contre, il reconnaît sous certaines conditions la valeur de l'enseignement privé et lui accorde des subsides ; mais plus encore que la concession d'un appui matériel ou la reconnaissance légale des diplômes, importe la position de principe des gouvernements à l'égard de l'enseignement privé. Souvent, en effet, la liberté admise en théorie reste, en fait, limitée, et même combattue ; elle est tout au plus tolérée, lorsque l'Etat s'estime détenteur, en matière d'enseignement, d'un véritable monopole.

La mission de l'école lui vient d'abord de la famille

Or, une analyse sérieuse des fondements historiques et philosophiques de l'éducation démontre clairement que la mission de l'école lui vient non de l'Etat seul, mais de la famille d'abord, puis de la communauté sociale à laquelle elle appartient. La formation de la personnalité humaine relève, en effet, avant tout de la famille, et comme, dans une large mesure, l'école tend au même but, elle ne fait que prolonger son action et recevoir d'elle l'autorité nécessaire à cette fin. La primauté du milieu familial dans l'éducation se manifeste d'ailleurs par l'impuissance fréquente du cadre scolaire à remédier seul aux carences familiales graves. D'autre part, dans la mesure où l'école communique un savoir, un ensemble de connaissances ordonnées à l'activité extérieure des individus, et surtout à l'exercice de leur profession, elle dépend aussi de la communauté, de ses traditions, de ses besoins, de son niveau de culture, de l'orientation de ses tendances. Les exigences de la communauté seront interprétées, au niveau de l'école, par des individus, des groupes organisés, des institutions culturelles ou religieuses, qui se proposent précisément, comme fin propre, la formation des jeunes gens à leurs tâches futures. L'Etat, le pouvoir politique comme tel, n'interviendra que pour exercer un rôle de suppléance, pour assurer à l'action des particuliers l'extension et l'intensité requises. Loin donc de considérer l'école privée comme entièrement subordonnée au pouvoir politique, il faut lui reconnaître une réelle indépendance dans sa fonction propre et le droit de s'inspirer des principes familiaux, qui commandent la croissance et le développement des personnes humaines, sans oublier assurément les nécessités posées par le milieu social.

L'organisme administratif des Etats modernes s'est en effet amplifié démesurément, en absorbant des secteurs toujours plus étendus de la vie publique, celui de l'école en particulier. Autant cette intervention reste légitime, lorsque l'action des individus est impuissante à satisfaire aux besoins de l'ensemble, autant elle s'avère nuisible lorsqu'elle supplante déli-

---

(1) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* du 13 novembre 1957. Les sous-titres sont de notre rédaction

bérément l'initiative privée compétente. Vous avez donc raison de souligner la priorité de l'école privée sur celle dont la gestion dépend des pouvoirs publics et les services éminents qu'elle a rendus partout où on lui a laissé une liberté d'action suffisante.

Le rôle de l'école privée dans l'élaboration de l'Europe de demain

Vous vous proposiez dans ce Congrès de constituer un centre européen pour la défense des biens spirituels de l'école privée : cet objectif requiert aujourd'hui une attention soutenue et une intervention ferme de la part de tous ceux qui croient à sa fonction irremplaçable. Dans la plupart des nations modernes, elle doit encore malheureusement livrer une lutte serrée pour maintenir les droits acquis et assurer sa subsistance sur le plan économique. Mais, parce qu'elle n'est pas assujettie aux servitudes qui pèsent sur tous les organismes d'Etat, elle dispose d'une plus grande facilité d'adaptation aux conditions nouvelles de la vie internationale. Aussi avez-vous raison d'espérer que l'entente entre les écoles privées facilitera la formation des jeunes générations, avides de se libérer des étroitesses d'un nationalisme souvent exagéré et dépassé par les faits, et de faire face aux responsabilités accrues qu'elles devront assumer dans une Europe aux structures plus vastes. Dans les discussions où les responsables des écoles privées confrontent leurs points de vue, il est normal que les problèmes d'organisation et de méthodes occupent une large part, s'ils veulent rester parfaitement à la hauteur des progrès actuels de la pédagogie ; mais il importe qu'on respecte avant tout l'esprit de l'école libre, sa conception de l'homme et de l'éducation, l'idéal désintéressé de ceux qui s'y consacrent ; parfois, cédant à une émulation mal comprise, les dirigeants de l'école privée ont suivi, dans leurs méthodes et la composition de leurs programmes, l'exemple d'un système d'enseignement obéissant à d'autres préoccupations et moins soucieux de sauvegarder les vraies valeurs de la personne. Vous aurez à cœur, Nous n'en doutons pas, d'éviter cet écueil, plus dangereux pour vous que les attaques venues de l'extérieur.

Ceux qui joueront demain un rôle de premier plan dans la vie publique sortiront, Nous en sommes convaincu, des écoles qui honorent davantage l'idéal de liberté et d'initiative personnelle et n'hésitent pas à mettre au cœur de leur enseignement de solides convictions morales et religieuses, celles surtout de la foi chrétienne qui, à travers les siècles, n'a cessé de modeler l'âme des peuples de l'Occident.

La société européenne qui s'élabore maintenant ne trouvera son équilibre intérieur et ne pourra tenir sa place parmi les autres puissances mondiales que si elle dispose d'une élite imprégnée des meilleures traditions humaines et chrétiennes, et convaincue surtout de la primauté du spirituel sur les formes les plus élaborées de l'organisation technique. Il vous appartient, Messieurs, de travailler à la préparation et à l'épanouissement de cette élite et de donner ainsi aux peuples d'Occident les forces vives qui les aideront à réaliser un destin commun dans la paix et la collaboration fraternelle.

En gage des faveurs divines et de succès pour les efforts que vous avez déjà consentis et que vous continuerez à déployer pour une si noble cause, Nous vous accordons à vous-mêmes et à tous ceux qui se dépensent dans la vérité et la justice au service de l'enseignement privé, Notre Bénédiction apostolique.

Allocution de S. S. Pie XII à des officiers de l'O. T. A. N.

(6 *novembre* 1957)

*S. S. Pie XII, recevant en audience les participants à la XII*e *session du* Nato Defense College, *guidés par le général de Renzi, leur a adressé en anglais l'allocution suivante* (1) :

Vous nous donnez en cette matinée, Messieurs, la joie d'accueillir et de bénir les membres d'un métier ancien et noble ; et cependant quelquefois étrangement discrédité. La cordialité de Notre accueil est encore rehaussée du fait que vous représentez un groupe de nations-sœurs — qui toutes Nous sont chères, — dont la politique, même sous son aspect militaire, s'avère être celle d'amis et de défenseurs de la paix.

En dehors de toute considération de compétence technique et d'efficacité — dont l'importance est incontestable — c'est certainement sur votre fidélité au plus haut idéal possible du service public que la communauté des nations doit être encouragée à compter avec confiance.

Qu'elle aime reconnaître en vous non seulement des experts dans la manipulation des engins de destruction, mais des apôtres de la paix convaincus et priant Dieu ; non seulement des forces armées, mais d'authentiques services armés, ayant pris l'engagement de défendre ces valeurs divines et humaines — incorporées si simplement et si sublimement dans la loi de la nature et dans le plan chrétien de vie pour la famille, l'Eglise et l'Etat, — dont les hommes doivent vivre et pour lesquelles ils sont disposés à mourir avec fierté.

Puissiez-vous, Messieurs, faire de votre service pour Dieu et la communauté une puissante prédication de l'Evangile de la paix parmi les hommes, telle est Notre prière la plus affectueusement paternelle, tandis que Nous invoquons sur vous tous, sur vos états-majors, vos familles et ceux qui vous sont chers, la Bénédiction apostolique.

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après *l'Osservatore Romano* du 8 novembre 1957.

Allocution de S. Em. le cardinal Feltin à la messe de rentrée du Parlement

(20 *novembre* 1957)

Mercredi 20 novembre, les Assemblées parlementaires et municipales étaient représentées en nombre à la messe de rentrée du Parlement, célébrée dans la basilique parisienne de Sainte-Clotilde. Nous reproduisons intégralement le texte de l'allocution que S. Em. le cardinal Feltin a prononcée à cette occasion (1) :

MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRÉSENTANTS DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES ET MUNICIPALES,

La France a besoin, pour sortir des difficultés qu'elle rencontre actuellement, du concours généreux de tous ses fils. On parle beaucoup, depuis quelques mois, de la nécessaire réforme de la Constitution. Je croirai volontiers, pour ma part, à considérer les hésitations, les reculs, l'instabilité qui caractérisent notre vie nationale, que nos institutions ne sont pas tout à fait au point et ont besoin de quelques retouches. Cependant, je suis persuadé qu'il y aurait illusion grave et risque de nouvelles déceptions, si nous placions dans cette réforme institutionnelle le remède infaillible à tous nos maux. Aucun régime politique, si parfait et équilibré soit-il, ne peut assurer, automatiquement, le bonheur d'une nation. Il y faut encore la sagesse de ce peuple et le sens moral des législateurs. Un redressement spirituel est nécessaire pour donner à la réforme des institutions toute sa valeur et son efficacité.

Comme membres de nos Assemblées, vous êtes doublement intéressés, Messieurs, à cette œuvre de redressement : non seulement vous serez les premiers responsables du bon fonctionnement des lois nouvelles qui régiront le pays, mais c'est à vous qu'il revient de les élaborer. Or, la valeur et la portée de textes juridiques, leur puissance d'influence sur la vie des hommes, leur aptitude à les rendre heureux, dépendent en grande partie, vous le savez bien, de l'esprit qui anime, et des buts que recherchent ceux qui les composent.

A plus forte raison, comme chrétiens, devez-vous être avec ardeur les artisans du salut de la France. Votre christianisme lui-même, en éclairant de la lumière de l'enseignement évangélique, les exigences et les responsabilités du pouvoir, vous indique comment travailler utilement au bien de la patrie.

Parmi les nombreuses paroles du Christ que je pourrais citer, je me contenterai d'en proposer trois à votre réflexion.

SENS CHRÉTIEN DE L'AUTORITÉ

« Que celui qui commande, parmi vous, soit comme celui qui sert. »

C'est à ses apôtres, à quelques jours de son départ, que le Christ adressait cette parole étrange. On pourrait penser : c'est la consigne valable pour la communauté apostolique et pour la communauté spirituelle de l'Eglise qui lui succédera, mais on ne peut l'appliquer aux communautés profanes que sont les nations. En fait, les paroles du Christ nous expriment, de la façon la plus générale qui soit, le sens chrétien de l'autorité. Qu'il s'agisse de l'autorité dans l'Eglise, dans la patrie, dans la famille, dans l'entreprise, le chrétien l'entrevoit toujours comme un service.

Ceux qui, dans un pays, tiennent les rênes du pouvoir, doivent donc garder, à l'arrière-plan de leurs préoccupations et de leur activité, le souci de servir tous leurs concitoyens. Bien plus, ils doivent chercher à organiser la cité en une authentique communauté fraternelle et à établir l'ordre le plus favorable à sa vie.

Se mettre ainsi au service de tous ; essayer de surmonter toutes les divisions géographiques, sociales, culturelles ; favoriser, au contraire, tous les rapprochements possibles et créer une réelle atmosphère de collaboration et de fraternisation, c'est en d'autres termes, faire œuvre de charité, et cela suppose beaucoup d'amour.

Je sais, Messieurs, qu'envisageant, en chrétien, la conduite des affaires publiques, vous avez ce noble idéal de service et de dévouement. Je n'ai pas hésité, cependant, à vous faire entendre de nouveau, et avec insistance, l'invitation du Christ. Cet idéal trouve, autour de vous et en vous-mêmes, tant d'obstacles à surmonter !

Ce peut être la tentation de donner plus d'importance aux avantages que vous procure votre fonction qu'aux obligations qu'elle vous impose. Ce peut être le risque de vous laisser accaparer par la sauvegarde légitime d'intérêts personnels, familiaux ou professionnels. Ce peut être encore cette lente éclipse du but à poursuivre et de l'œuvre de construction et d'unité à accomplir, derrière les débats stériles et les luttes acharnées qui sont le lot de tant de vos journées... Au souci du bien commun risque alors de se substituer, progressivement, le désir de voir l'emporter votre thèse, ou triompher votre parti.

En méditant, ce matin, la parole du Christ vous rappelant ce sens du service, vous retrouverez une force de conviction qui vous permettra de vaincre plus aisément ces tentations et de remplir plus généreusement votre tâche.

L'INJUSTICE, PRODUIT DE L'ÉGOISME, SOURCE DE HAINE

Une autre parole du Sauveur vous indiquera, d'ailleurs, une condition indispensable à l'établissement d'une société fraternelle : « Bienheureux, disait Jésus, ceux qui ont faim et soif de la justice. »

Ce serait, en effet, illusoire de prétendre établir entre les hommes et les collectivités d'un pays de véritables rapports communautaires, si on laissait subsister entre eux l'injustice, produit de l'égoïsme et source de la haine.

(1) *La Semaine religieuse de Paris* (30, 11, 1957), p. 1 353. Les sous-titres sont de la *D. C.*

Puisque aimer, c'est vouloir le bien de celui qu'on aime, on n'aime pas vraiment quelqu'un si l'on ne cherche pas d'abord à lui assurer ce à quoi il a droit. Or, pour l'avènement progressif d'un ordre plus juste, l'Eglise vous propose une doctrine sociale qui peut être, pour vous, un guide sûr et efficace.

Sans doute, elle ne saurait apporter les solutions techniques aux différents problèmes que les bouleversements économiques ont produits dans les relations sociales, mais elle vous présente une conception de l'homme, une notion de la personne et du bien commun, un sens du jeu des relations harmonieuses entre les personnes, les classes, les nations, en un mot, tout un ensemble de principes solides, aptes à diriger votre action concrète. Je ne saurais mieux faire que de vous engager à en approfondir la connaissance, d'autant plus qu'elle constitue pour vous tous, chrétiens, malgré les divergences pratiques qu'apporte à votre action votre appartenance à des partis divers, un facteur essentiel d'unité.

Eclairés par cette lumière, vous pourrez réagir en chrétiens dans les situations complexes où vous êtes si souvent placés. Vous pourrez être les instruments efficaces de cet ordre social nouveau auquel tant d'hommes légitimement aspirent et que l'Eglise désire ardemment voir s'instaurer dans la justice.

Les droits de la vérité

Si l'injustice est incompatible avec la charité, la justice, à son tour, ne peut s'accommoder du mensonge. Le Christ, qui vous appelle à faire œuvre d'amour dans le pays et vous veut, pour cela, assoiffés de justice, vous prescrit d'être des hommes de lumière et de vérité : « Que votre langage soit *est, est, non, non.* »

En politique, comme partout ailleurs, la vérité a ses droits imprescriptibles. On peut bien, pendant un temps, les violer ou les méconnaître ; ils finissent toujours par reprendre le dessus. Vous ne pourriez servir au bien du pays si vous ne cherchiez à connaître la vérité, ou si vous tentiez de la dissimuler aux autres.

Fermer les yeux à la réalité n'est pas une solution. Il faut, au contraire, maintenir un regard clair devant les événements tels qu'ils sont, accueillir la vérité et ne pas se bercer d'illusions. Les principes les meilleurs et les programmes les plus brillants sont voués à l'échec s'ils ne mordent pas sur les situations réelles. Ce sont elles, en effet, qui conditionnent l'action. Refuser de les regarder avec lucidité, c'est renoncer à les résoudre avec efficacité.

Dire et faire la vérité n'est pas moins nécessaire que la regarder et l'accueillir. Les procédés francs et loyaux, les paroles sincères et les positions fidèles sont les seuls directement proportionnés à l'ordre de justice sociale et à l'œuvre de communauté nationale que vous cherchez à élaborer. Priver les autres de la vérité, c'est commettre une injustice et c'est manquer d'amour.

Je sais bien que certaines dissimulations ou contrefaçons n'ont d'autre but que de rassurer ou d'apaiser l'opinion, mais, même dans ce cas, est-ce toujours sagesse ? Le réveil ne provoquera-t-il pas une plus cruelle déception ? Est-ce vraiment aimer les autres que de les maintenir ainsi dans l'erreur et l'illusion ? J'ajouterai qu'à notre époque, où les moyens d'information et de diffusion ont pris une telle ampleur, la vérité qu'on a cherché à taire sera bientôt connue de tous et cette révélation est susceptible de nuire considérablement au climat de loyale compréhension et de mutuelle confiance sans lequel il n'y a pas de vraie communauté.

Ce programme, Messieurs, est bien exigeant. J'avoue que j'aurais même hésité à vous le proposer avec cette précision et cette rigueur, si je n'avais pensé qu'au moment même où je vous traçais la rude voie à suivre, j'étais également en mesure de vous offrir l'aide nécessaire pour vous y engager.

Dans cette messe à laquelle vous allez participer d'un seul cœur et d'une seule âme, vous pourrez, en offrant avec le prêtre le sacrifice, recevoir la grâce et la force du Seigneur. Vous y serez, en effet, très réellement unis au Christ qui s'est manifesté comme la Vérité et la lumière du monde, qui a apporté aux hommes le sens de la justice en leur révélant leur foncière égalité sous le regard et dans la famille de Dieu, et qui, en se livrant par amour à la mort de la croix, a voulu faire de tous les hommes rachetés par son Sang, un peuple uni à la gloire de son Père.

L'âge de la Communion solennelle

Lettre de S. Exc. Mgr Martin, archevêque de Rouen

S. Exc. Mgr Martin, archevêque de Rouen, a publié, à la date du 26 *août* 1957, *une ordonnance dans laquelle, « en accord avec le vœu formellement exprimé par l'Assemblée plénière de l'épiscopat français d'avril-mai* 1957 », *les enfants doivent, pour être admis à la Communion solennelle, « avoir* 11 *ans accomplis (âge minimum) au* 1er *janvier de l'année où doit se faire la solennité, et avoir suivi pendant quatre ans au moins le catéchisme préparatoire ». Cette ordonnance était suivie de la lettre suivante adressée aux fidèles du diocèse de Rouen* (1) :

Mes chers diocésains,

NN. SS. les évêques de France, réunis en Assemblée plénière au mois d'avril dernier, ont exprimé le désir que tous les diocèses soient d'accord pour ne pas admettre les enfants à la Communion solennelle avant l'année des 12 ans (11 ans révolus au 1er janvier précédent).

Ce vœu unanime des évêques est inspiré par un souci d'uniformité facilement compréhensible sur le plan national.

Le choix de l'âge repose sur les raisons mêmes qui ont décidé récemment les maîtres de l'Education nationale à promouvoir, dans l'intérêt des enfants, *une prolongation de la scolarité.*

Les mêmes motifs valent pour l'instruction profane et pour l'instruction religieuse.

Nous nous alignerons donc dans le diocèse sur la règle commune et l'âge de la Communion solennelle sera reporté désormais de la 11e à la 12e année.

---

(1) *La Vie diocésaine,* bulletin hebdomadaire de l'archidiocèse de Rouen, 30 août 1957.

A titre de transition, pour ne pas décevoir les parents des enfants déjà inscrits, le nouveau règlement n'aura pas d'effet rétroactif, c'est-à-dire qu'il s'appliquera seulement aux enfants inscrits cette année pour la première fois au catéchisme ; les parents des nouveaux inscrits seront dûment et formellement avertis par le clergé au moment de l'inscription, ou du moins le plus tôt possible, dans le cas où l'inscription pour la première année aurait déjà été faite avant la publication de cette Ordonnance.

L'âge d'inscription restant le même qu'auparavant (septembre ou octobre de l'année où les enfants prennent 8 ans), le changement de date de la Communion solennelle aura pour effet de prolonger d'un an le temps du catéchisme qui comportera désormais quatre ans au lieu de trois précédemment.

Le bénéfice pour les enfants est double :

1° Un temps d'instruction religieuse et de formation chrétienne prolongé ;

2° Une année supplémentaire de 11 à 12 ans, un âge où les facultés plus développées permettent de recevoir un enseignement plus fructueux.

Il est clair que ce bienfait représente un surcroît de travail pour le clergé déjà chargé de lourds ministères dans les paroisses de ville comme dans celles de campagne.

Les prêtres se donneront de bon cœur à cette tâche supplémentaire à cause de son importance primordiale.

De leur côté, les fidèles se plieront volontiers aux modifications éventuelles qui pourraient leur être demandées, par exemple le regroupement des enfants de plusieurs paroisses rurales voisines, et ils auront à cœur de prêter plus que jamais leur concours à titre de catéchistes volontaires.

Les Souverains Pontifes contemporains ont déclaré à plusieurs reprises que « faire le catéchisme » était l'un des premiers services que les fidèles puissent rendre à l'Eglise ; les pays de Mission nous donnent souvent l'exemple sur ce point.

Nous souhaitons donc de tout cœur que des fidèles nombreux, comprenant l'importance et la beauté de la tâche, se mettent à la disposition de leurs prêtres pour les aider à remplir dans de bonnes conditions leur haute fonction d'enseignement.

Rouen, le 26 août 1957.

† JOSEPH-MARIE MARTIN,
archevêque de Rouen.

— *Saint Jean, le Baptiste et l'Evangéliste*, par J. GUILLEMIN. — Vol. 19 × 14 cm., 132 pages. Prix : 300 francs. Editions Caritas, Paris.

Récit de la vie des deux saints replacés chacun dans leur milieu historique et géographique.

— *Histoire du catholicisme en France*, par A. LATREILLE, E. DELARUELLE, J.-R. PALANQUE. — Vol. 14 × 23 cm., 352 pages avec trois cartes in-texte. Prix : 1 000 francs. Editions Spes, Paris.

Le premier tome de cette histoire, qui en comprendra trois, va *Des origines à la chrétienté médiévale*. Dans le livre premier, M. Palanque étudie la Gaule romaine et, dans le livre second, la Gaule franque. Le livre troisième est consacré, par M. Delaruelle, à la France féodale et chrétienne. Les deux autres tomes à paraître traiteront, l'un *Du siècle de saint Louis à l'avènement des philosophes*, et l'autre *Du renversement de l'Eglise gallicane au pontificat de Pie XII*. L'ambition des auteurs est d'éclairer, par une synthèse aussi complète que possible, l'histoire de cette Eglise catholique au sein de laquelle notre pays a joué, presque depuis les origines, un rôle considérable.

Une déclaration de S. Exc. Mgr Cazaux à propos du catéchisme

Dans la Semaine Catholique du diocèse de Luçon (28 *septembre* 1957), *S. Exc. Mgr Cazaux faisait suivre le communiqué de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux au sujet du catéchisme* (1) *du commentaire suivant :*

Nous faisons entièrement nôtre cet important document et nous invitons nos diocésains et surtout nos prêtres, instituteurs libres, catéchistes, pères et mères de famille de Vendée, à accueillir avec une joie reconnaissante, et à suivre fidèlement ces bienfaisantes directives.

Elles les aideront à éviter deux écueils opposés et à se garder, d'une part, des « erreurs et insuffisances » signalées par ce document (on ne saurait laisser ignorer sans dommage aux petits chrétiens des vérités essentielles) ; d'autre part, d'une sorte de méfiance paresseuse et simpliste à l'égard de ce que cette note appelle « l'ensemble des efforts menés depuis plusieurs années » pour un catéchisme plus efficace et qui ont bénéficié et bénéficient toujours des plus vifs encouragements, tant de la part du Saint-Siège que de l'épiscopat français.

Elles aideront aussi les lecteurs à comprendre le cas qu'il y a lieu de tenir des commentaires de presse tendant à dramatiser l'événement et à y voir le signe, soit « d'un désaccord sérieux entre le Vatican et l'épiscopat français », soit de l'existence de « deux conceptions philosophiques qui s'affrontent à l'intérieur de l'Eglise » ; ou encore le résultat « de l'opposition de certains défenseurs de l'enseignement libre, notamment dans l'Ouest, à l'égard du développement de l'enseignement religieux, dans lequel ils auraient vu une menace pour la position actuelle de l'enseignement confessionnel en France ».

On connaît l'attachement de l'évêque de Luçon à l'enseignement libre. Cet attachement n'a pas diminué. Mais je tiens d'autant plus à élever pour ma part la protestation la plus ferme et la plus vigoureuse contre de pareilles interprétations. Quelles que soient, en effet, les intentions de leurs auteurs, elles ne sauraient mener à autre chose qu'à diviser l'Eglise de France et l'Eglise tout court, et à introduire la mésentente entre les meilleurs ouvriers du règne de Dieu, tout en semant le découragement dans leurs rangs.

La vérité est plus simple et heureusement plus bienfaisante. Elle se résume en quelques propositions très brèves, que je recommande à l'attention et à l'adhésion de mes chers diocésains.

Depuis plusieurs années, à l'instigation du Saint-Siège et sous l'impulsion de la hiérarchie, de beaux et bienfaisants efforts se poursuivaient pour améliorer les méthodes de l'enseignement religieux, et nous ne pouvons que remercier vivement les vaillants ouvriers qui les ont accomplis avec tant de zèle et de mérite. Il leur est arrivé de se tromper. Seuls se trompent ceux qui cherchent et travaillent. Leurs efforts ont du moins abouti, sur bien des points, à d'authentiques progrès.

Dans ce grand mouvement de recherche, des

---

(1) *D. C.* n° 1261 du 29 septembre 1957, col. 1271.

« erreurs et des insuffisances » se sont glissées, que la Commission épiscopale de l'enseignement religieux, en pleine et profonde adhésion aux directives romaines, signale à l'attention des fidèles. Nous ne pouvons que nous féliciter de ces directives et nous y conformer scrupuleusement.

Mais dénoncer l'opposition de l'enseignement libre à l'endroit de l'enseignement religieux, c'est inventer un conflit qui, à ma connaissance, n'a jamais existé entre les représentants qualifiés de chacune de ces deux institutions ; et c'est oublier que, s'il est un milieu où l'on doit se soucier de réaliser les meilleurs progrès en matière d'instruction chrétienne, c'est avant tout autre l'école chrétienne.

Ce qui importe donc, c'est que nous ne nous laissions pas impressionner par tous ces bruits de division ou de défaitisme.

Ce qui importe, c'est que, nos orientations ainsi rectifiées et précisées, et donc plus certains de la route à suivre, nous n'en poursuivions nos efforts qu'avec plus de confiance et plus de dynamisme. Toute autre attitude ne serait que bouderie et paresse.

Nous ne nous laisserons pas diviser.

Nous ne nous laisserons pas retarder.

Il n'y a pas une Eglise de l'Ouest et une Eglise du reste de la France.

Il n'y a pas une Eglise de France et une Eglise du Vatican.

Il n'y a qu'une Eglise, et il importe qu'elle avance.

Luçon, le 21 septembre 1957.

† ANTOINE-MARIE,
évêque de Luçon.

Avis du Centre national catéchistique (1)

Pour utiliser les ouvrages énumérés ci-dessous les prêtres et catéchistes doivent se procurer les feuillets précisant les corrections ou additions à faire pour se conformer aux directives données récemment par la Commission épiscopale de l'enseignement religieux.

L'étude de ces feuillets leur permettra de bien saisir le sens et la portée exacte de ces directives.

Les catéchistes pourront demander les encarts aux adresses ci-après :

a) Pour les livres de Mlle Dingeon : *Méthode progressive d'enseignement religieux* (les trois volumes). — Le Grain de Sénevé, 19, rue de Varenne, Paris, 7ᵉ.

b) Pour le livre de Mlle Derkenne : *La vie et la joie au catéchisme* (livre du maître, première année). — De Gigord, 15, rue Cassette, Paris, 6ᵉ.

c) Pour les livres de M. le chanoine Colomb : le *Catéchisme progressif* (les tomes I et II), les *Guides du catéchiste* (les trois volumes) et *Plaie ouverte au flanc de l'Eglise.* — Editions Vitte, 3, place Bellecour, Lyon, 2ᵉ.

d) Pour *Aux sources du catéchisme* (les trois volumes) et pour *La doctrine de vie au catéchisme* (les tomes I et II) de M. Colomb. — Desclée-Saint-Jean, 30, rue Saint-Sulpice, Paris, 6ᵉ.

Les catéchistes peuvent aussi se procurer ces feuillets chez les libraires.

(1) La *Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 25. 10. 1957.

La Xe Semaine des intellectuels catholiques (6-12 *novembre* 1957)

Qu'est-ce que la vie?

Comme chaque année, et pour la dixième fois, le Centre catholique des intellectuels français (1) *a tenu sa « Semaine », à Paris, au Palais de la Mutualité. Elle avait pour thème général : « Qu'est-ce que la vie ? » On lira, ci-dessous, un compte rendu des séances au cours desquelles furent traités, par divers conférenciers, les différents aspects de ce thème.*

D'OU VIENT LA VIE ?

Présidant la séance d'ouverture, *S. Em. le cardinal Feltin* prit le premier la parole. Il rappela que, pour l'Eglise, la vérité ne peut s'opposer à la vérité et que craindre un désaccord entre la révélation et la vérité « c'est manquer de foi » :

« L'Eglise encourage sans arrière-pensée les sciences et la recherche scientifique. L'homme découvrant le monde ne s'oppose pas à Dieu, mais ne fait que lui obéir. Entre les vérités de la foi révélée et les vérités scientifiques, il ne peut pas y avoir de contradictions. »

Mais on ne peut trouver toute l'explication de l'univers et de la destinée humaine dans la science :

« La science n'est pas la clé du bonheur. Le progrès scientifique soulève des problèmes moraux que la science ne peut résoudre et l'homme de science ne saurait se soustraire aux lois morales. Il faut donc qu'il y ait une étroite collaboration entre le moraliste et le savant. »

Quatre orateurs se sont ensuite succédé pour tenter de répondre à cette question : « D'où vient la vie ? »

Le géologue *Henri Termier*, professeur à la Faculté d'Alger, remonte le cours des temps géologiques pour y rechercher les origines de la vie. Des techniques modernes permettant d'établir avec précision l'âge de certaines roches, il en déduit que, depuis trois milliards d'années, la vie existait sur la terre sous la forme des bactéries qui se nourrissaient de matières minérales.

Comment peut-on concevoir alors le passage de la matière inanimée à la matière vivante ? *M. Michel Delsol*, directeur du laboratoire de recherches biologiques des Facultés catholiques de Lyon, expose les explications des savants français Deauvilliers et Desguin.

La formation de la terre a eu lieu il y a environ

(1) Rappelons, une fois de plus, l'adresse du C. C. I. F. : 61, rue Madame, Paris, VIᵉ, et qu'il publie chaque année le texte des conférences de ses Semaines.

quatre ou cinq milliards d'années. Notre planète appartenait à la masse gazeuse du système solaire. Au cours de son refroidissement, des réactions chimiques ont produit en plusieurs phases tous les composés minéraux et organiques d'où allait surgir la vie. Voici le schéma de ces phases :

1. — A partir de 3 000 degrés, formation des hydrures et des carbures métalliques ;

2. — Au rouge : formation de l'eau ;

3. — La terre s'entoure alors d'une atmosphère d'hydrocarbures + amoniac + hydrogène sulfuré et phosphoré. Cette atmosphère est celle que possèdent actuellement les planètes Saturne et Jupiter ;

4. — Formation du gaz carbonique et de l'oxyde de carbone. Les océans se condensent. L'atmosphère est faite d'azote et de gaz carbonique comme celle de Vénus aujourd'hui.

5. — Formation de l'oxygène et apparition dans l'eau de mer de tous les composés minéraux et organiques nécessaires à la formation du vivant ;

6. — Apparition de la vie.

Ces différents « mécanismes, qui ont finalement donné le moyen à la matière minérale de s'animer ne peuvent être reproduits et vérifiés en laboratoire. Les savants n'ont pas encore réussi la synthèse de la vie. Le conférencier convient que « les temps ne sont pas encore venus pour la réalisation d'un tel tour de force ». Et il ajoute :

« Peut-on tout juste espérer que d'ici un temps plus ou moins proche on réalisera la synthèse d'un virus qui est un être limite entre la vie et la matière. »

Le troisième conférencier, le *R. P. J. Moretti*, docteur ès sciences physiques, qui dirige à la Faculté de médecine de Paris le laboratoire des isotopes radio-actifs, a traité les deux points suivants : « Qu'est-ce que la vie pour le philosophe ? L'apparition de la vie sur terre exige-t-elle une action spéciale de Dieu ? »

Voici le résumé de cet exposé donné par *la Croix* du 8 novembre 1957, sous la signature de J.-C. Soum :

Qu'est-ce que la vie ? S'il est aisé de la décrire, il n'est pas facile de la définir. Elle est, évidemment, ce qui est commun à l'homme, à l'animal, au végétal et au microbe. Tous ces êtres vivants entrent dans la vie par un état relativement simple, ils croissent, grandissent par assimilation de nourriture, grâce à un ensemble de réactions chimiques catalysées et parfaitement réglées ; ils se reproduisent et engendrent un être semblable à eux. Naissance, croissance, métabolismes autorégulés, tels sont les aspects communs à tous les vivants. La vie se caractérise par son dynamisme, par une sorte de finalité aveugle qui dirige le vivant, de l'embryon jusqu'à l'état adulte vers lequel il tend inconsciemment.

Mais quand on dit : l'homme est un vivant, l'animal est un vivant, la plante est un vivant, on ne met pas le même contenu dans le mot « vivant ». Ce contenu s'appauvrit quand on descend l'échelle des êtres. Degrés d'être et degrés de vie sont, au fond, la même chose. Le mot « vivant » est un terme analogique comme le mot être. C'est pourquoi il n'y a pas de véritable définition de la vie. De l'inerte au vivant, on trouve toute une graduation d'intermédiaires, comme les nucléoprotéines, les gênes, les virus. Il existe donc non pas une ligne de démarcation, mais toute une région frontière entre les deux domaines.

Si la vie est apparue sur terre par une structure de la matière en molécules de plus en plus complexes, et si, par un mécanisme encore inconnu, les formes actuelles de la vie découlent de formes plus anciennes et moins complexes, cette évolution, loin de s'opposer au dogme de la création, le suppose, au contraire.

On se figure trop souvent la création comme une intervention de Dieu dans le temps. Dieu n'est pas dans le temps, et il est immuable. L'acte créateur est donc éternel comme lui, et il ne change rien en lui. La création est une relation de dépendance de la créature par rapport à son créateur. Le Créateur donne tout : l'être, la conservation dans l'être, les propriétés de l'être son devenir, son potentiel évolutif, sa liberté même. Dans ces conditions, on comprend que la création et l'évolution ne se contredisent pas, puisqu'elles sont sur deux plans différents, la seconde étant le moyen utilisé par la première.

A noter que saint Thomas fait état de la doctrine évolutionniste et envisage le passage de la matière inerte à la matière vivante. Si donc un jour la science établit comment la matière, au cours des millénaires, s'est structurée pour devenir vivante, elle aura découvert le mécanisme dont le Créateur s'est servi, réalisation dans le temps de son acte créateur éternel.

La conclusion de cette première séance est donnée par la lecture du texte de la conférence que devait prononcer le professeur *Remy Collin*, de l'Académie de médecine, professeur honoraire de la Faculté de médecine de Nancy, décédé le 3 novembre dernier :

« La vie nous apparaît comme une activité immanente différente de l'activité transitive des corps bruts. Cette notion d'action immanente débouche sur celle de la finalité naturelle. Le problème est ensuite celui du passage de la finalité naturelle à la finalité intentionnelle. La discussion de la théorie du hasard biogène permet de légitimer l'affirmation d'une cause première des phénomènes naturels et en particulier des phénomènes de la vie. »

L'ÉVOLUTION ET L'ÉVOLUTIONNISME

La vie a une histoire, c'est un fait. Le professeur *Jean Piveteau*, paléontologue français universellement connu, rappelle que cette histoire c'est la paléontologie même. Elle étudie les vestiges, fossiles et les derniers survivants des races animales aujourd'hui disparues. Ainsi, à chaque époque correspondent un paysage terrestre nouveau et un monde végétal, animal et humain qui lui est propre.

Le professeur *J. Kaelin*, un des maîtres aussi de la paléontologie moderne, directeur de la section scientifique de l'association des intellectuels catholiques de langue allemande Gœrres-Gesellschaft, s'en tenant sur le plan strictement scientifique, s'est ensuite attaché à faire ressortir la diversité des mécanismes de la *microévolution* (évolution qui modifie une espèce par le jeu des mutations au cours d'une période historique observable) et la *macroévolution* (évolution qui effectue le passage d'une espèce à une autre au cours d'une période historique trop longue pour être l'objet d'une observation humaine, mais que l'on peut reconstituer grâce aux fossiles ; par exemple, celle qui a permis le passage des poissons aux batraciens).

Après ces deux conférences purement scientifiques, un théologien et un savant aussi, le *R. P. Dubarle, O. P.*, professeur d'histoire des sciences à l'Institut catholique de Paris, confrontant les données de la science et celles de la foi dans une attitude de probité intellectuelle intégrale, envisagea les théories évolutionnistes du point de vue chrétien. Voici le résumé de son exposé si nourri, d'après *la Croix* du 9 novembre 1957 :

La science nous offre une suite d'images qui nous permettent de retrouver l'histoire de la vie. Ce ne sont pas des images disparates. On passe de l'une à l'autre comme dans la séquence d'un film. Le savant se trouve devant des évidences, mais des évidences humbles, car le film est usé ; il manque des images, certaines vues sont mutilées ou brouillées. On voit l'allure générale du mouvement, mais les détails manquent sur de multiples points.

Quelles sont les données de la foi ? Pour les connaître, il suffit de se rapporter au passage de l'Encyclique *Humani generis*, qui traite de l'évolutionnisme, et que le R. P. Dubarle a tenu à lire intégralement. Ce document se garde bien de mettre en cause les données générales de la paléontologie moderne relative à l'évolution de la vie animale. Son objectif est de préciser la position de l'enseignement chrétien en ce qui concerne les origines de l'homme.

a) On ne peut pas considérer comme une certitude acquise l'origine animale de l'organisme humain. Cette opinion peut être légitimement soutenue et défendue par les spécialistes à l'aide d'arguments scientifiques, mais avec la prudence qui interdit de présenter comme une démonstration définitive une hypothèse qui ne peut actuellement être scientifiquement vérifiée. Cette prudence s'impose à un titre spécial lorsqu'on touche au domaine couvert par la Révélation ;

b) S. S. Pie XII déclare, en outre, que nous ne pouvons abandonner la thèse de l'unicité du couple humain originel. C'est, en effet, la doctrine du péché originel qui se trouve ici mise en cause, et l'on ne voit pas comment cette doctrine pourrait s'accommoder de l'existence de plusieurs couples originels. La science reconnaît aujourd'hui que les éléments dont elle dispose ne peuvent y contredire.

Un autre point que la foi nous enseigne, c'est la création immédiate de toutes les âmes humaines par Dieu (et non pas seulement la création de l'âme d'Adam et d'Eve). Dieu est intervenu pour la création de chacune de nos âmes sans troubler en rien le processus de la génération humaine chez nos parents. Il ne nous est pas interdit de penser qu'il en fut de la naissance de l'espèce humaine comme il en est de la naissance des individus.

Dans tous les cas, l'univers porte l'empreinte de Celui qui l'a créé, et la science nous fait découvrir comment s'exerce sa puissance.

L'animal et l'homme

Cette troisième séance est une confrontation de l'animal à l'homme. *M. Remy Chauvin*, directeur des recherches au ministère de l'Agriculture, montre, à l'aide d'exemples saisissants, ce qu'est l'intelligence des animaux. Ils sont capables de « prouesses » comme de compter, de trouver un chemin dans un labyrinthe, dont on modifie sans cesse le trajet et d'apprendre, comme certains singes, uniquement pour savoir. Certains oiseaux migrateurs font le point de la même façon que les marins parce qu'ils possèdent un sens très fin du temps qui leur permet d'apprécier la position du soleil. Le savant Lauer a prouvé que ceux qui émigrent la nuit ont une connaissance précise du ciel étoilé avec distinction du sidéral d'été et d'hiver.

Les animaux ne sont donc point dénués d'une certaine intelligence. Mais ils sont incapables de progresser dans ce sens, car ils ne parlent pas. Une barrière radicale demeure entre l'animal et l'homme, celle du langage. L'absence de celui-ci bloque le progrès chez l'animal.

C'est donc en grande partie grâce au langage que l'homme est devenu ce qu'il est. A quelle époque l'homme a-t-il su parler ? s'est demandé *M. Leroi-Gourhan*, professeur d'ethnologie à la Sorbonne, qui a tenté de définir l'homme par rap port à l'animal :

Tous deux agissent en suivant le déroulemen d'une mémoire. Mais la mémoire de l'homme pour support un dispositif cérébral qui lui assur l'usage coordonné de la main et du langage. E outre, elle est susceptible d'un enrichissemen indéfini et rapide grâce à la parole et à l'écritur

Le conférencier montre, à travers la lignée de êtres dans le temps, le lent développement de aptitudes qui conduisent certains d'entre eux ver des actes techniques. Ainsi les singes atteignent-il le sommet de la lignée animale dans l'emploi pré férentiel de la main cependant que la technicit émerge dans la race humaine sous une forme ana tomique définitive. Mais la main des homme préhistoriques jusqu'au Moustérien (époque d l'homme de Néanderthal) est maladroite et n peut confectionner que des objets grossiers. Ving mille ans plus tard, une race nouvelle d'homme est définie par l'homme de Cro-Magnon. Chez ell la technique révèle des progrès considérables outillage en os, poinçons, sagaies, symboles reli gieux. La raison de cet essor est dans le langag L'homme de Cro-Magnon sait communiquer à se semblables son expérience et ses découvertes.

Se plaçant sur le plan philosophique et reli gieux, *M. Olivier Lacombe*, doyen de la Facult des lettres de Lille, fait un parallèle entre le psy chisme animal et le psychisme humain :

« Ecartons les définitions extrêmes : anima machine, animal porteur d'une âme spirituelle qu s'ignore, comme nous y invite la métempsychose.

Il reste que l'animal est déjà un « sujet pourv d'intériorité ». Mais de ce psychisme infrahumai au psychisme humain, les similitudes n'empêchen pas une rupture de niveau exigée par l'émergenc de l'esprit. Et M. Lacombe de conclure en ce termes :

« Le chrétien doit être accordé à la vision fran ciscaine du monde inanimé et du monde animé e les tenir d'une certaine manière pour fraternels dans la mesure où leur Créateur est notre Père qu est dans les cieux.

N'y aurait-il pas, au surplus, à envisager, infor mulable, irreprésentable, une mystérieuse « récu pération » du règne animal dans la transfiguratio eschatologique du cosmos, annoncée par sain Paul ? »

L'homme peut-il modifier l'homme ?

Cette quatrième séance débute par le déroule ment du film *Aux frontières de l'homme*, qu a pour auteurs Jean Rostand et Nicole Védrès et qui fait, en quelque sorte, le point des recherche entreprises par les savants français sur les ori gines de la vie, c'est-à-dire sur l'œuf humain, su les possibilités d'améliorer le fonctionnement d cerveau et sur la parthénogénèse.

Reprenant certains thèmes de ce film, le *Dr De launay*, chef de service de pathologie à l'Ins titut Pasteur, expose comment le médecin, l'esthé ticien, le chirurgien et la culture modifient le corp et l'esprit de l'homme. A la question : « Peut-o laisser les hommes de science aller plus avant ? » il répond : « Oui, si ces interventions doiven améliorer le sort de l'homme ; non, si elle doivent altérer l'espèce humaine. » Et de souli gner que la science était incapable de retarder l vieillesse, d'empêcher ses dommages, de détruir la douleur. A son avis, l'éventualité de la parthé nogénèse appliquée à l'espèce humaine relève d la science-fiction.

Le *R. P. Leroy,* collaborateur du professeur Benoît dans ses travaux qui ont permis de modifier complètement une race de canards par injection d'un composé de la cellule vivante, le D. N. A., explique comment se sont déroulées ces recherches et souligne les résultats obtenus. Il pense que ce qui était possible sur des canards ne l'est pas sur l'homme dans l'état actuel de la science. Il déclare à ce propos :

Avant que l'on puisse préciser et maîtriser le mécanisme physiologique mis en branle, il faudra de longues et minutieuses études. Il est donc prématuré de tirer, à partir des faits acquis, quelques conclusions engageant l'avenir de notre espèce.

Cette réserve, cependant, n'est pas une réprobation. La science doit se tourner nécessairement vers l'homme ; elle ne peut pas exclure de ses préoccupations le devenir de l'être humain. Mais la biologie a un double visage : d'une part, elle apporte soulagement et bienfaits. D'autre part, elle met entre les mains d'hommes sans conscience des armes terribles. On peut craindre, lorsque l'homme pourra orienter son destin, des déviations redoutables. Toutefois, il serait tout aussi dommageable de perdre par inertie des ressources dont la sage utilisation permettrait l'adoucissement des conditions physiques de la vie.

Le R. P. Leroy conclut :

Ce sont les hommes, les individus qui peuvent, s'ils le veulent et avec l'aide de la science, se modifier. Le succès dépend en grande part de notre action individuelle et de la qualité de l'amour qui la réchauffera.

Le *R. P. Riquet,* troisième conférencier de la séance, est venu renforcer ces sages paroles :

« Pour modifier l'homme, il faut d'abord être suffisamment sûr que les moyens employés n'aboutiront pas, tôt ou tard, à sa déchéance morale ou physique. Il faudrait aussi que l'ensemble des sciences de l'homme s'accordent sur le sens des progrès souhaitables pour l'homme, compte tenu de toutes ses virtualités et de sa destinée surnaturelle. Il faudrait alors commencer par supprimer tout ce qui, dans le monde présent, contribue à dégrader, à corrompre et à avilir l'homme, notamment les conditions inhumaines de logement, de travail et de vie... »

Biologie et humanisme

La culture biologique est le sujet que traite le *Dr Henri Péquignot.* Cette culture existe ; elle est peu répandue.

Pour se développer, elle exige un matériel compliqué, important et, de ce fait, onéreux. Son fondement repose sur une double fidélité : fidélité aux faits concrets, fidélité à la méthode biologique. Mais la biologie a, hélas ! ses limites ; elle ne peut pas déchiffrer dans son ensemble le sens de la vie.

L'objet de la biologie, explique le *Dr Paul Chauchard,* n'est pas seulement d'étudier le corps de l'homme, mais aussi l'homme agissant et pensant grâce à son cerveau. Cette science est plus apte qu'on ne le croit à saisir sur le plan organique certains aspects essentiels de la personne humaine. Science de l'intégration, elle révèle le spirituel émergeant du fonctionnement d'un ensemble harmonisé. Science historique et comparative, elle décrit les étapes de la personnalisation dans le développement individuel de l'évolution biologique prolongée par l'histoire.

Si la biologie peut accéder au « dedans des choses » et conduire à une distinction du normal et du pathologique dans les comportements humains, à une certaine notion du péché, lequel rompt l'équilibre et déshumanise, elle n'a aucune possibilité métaphysique parce qu'elle ne connaît pas toutes les dimensions de l'homme.

Cette conclusion, qui était aussi celle du Dr Péquignot, *M. Etienne Borne,* professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, la fait sienne. Une philosophie originale et complète ne peut découler de la biologie. Elle ne donne pas une explication totale de la vie. Elle n'étudie que ses conditionnements. Le problème du mal subsiste. Jamais la science ne nous donnera une réponse satisfaisante devant la souffrance des innocents, devant la maladie et devant la mort.

Sens et non-sens de la vie

A cette sixième séance, *MM. René Royer, Jacques Madaule* et le *R. P. Carles,* en des allocutions très nuancées qui se dérobent à l'analyse, ont traité du problème de la douleur et du plaisir, de la souffrance et de la joie ; ce qu'un philosophe comme Emmanuel Monnier appelait l' « optimisme tragique » de l'existence.

Cet équilibre que nous recherchons tous, seul le mystique l'atteint sur un plan supérieur. Il ne supprime pas l'angoisse de la vie, mais il la transfigure. Il rencontre la joie jusque dans le sacrifice.

La vie présente est une initiation à la vie éternelle

La vie de l'esprit s'enracine dans la vie biologique, mais ne cesse de la dépasser, et c'est dans ce mouvement pour toujours aller au delà que s'insère la place de la religion.

M. Luigi Gedda, président général de l'Action catholique italienne, président de l'Institut Mendel de Rome et professeur de génétique (ou science de l'hérédité) à l'Université de cette ville, dans un exposé nourri de faits, conduisit son auditoire aux frontières de la vie biologique et de la vie de l'esprit.

La science de l'hérédité connaît actuellement une heureuse extension ; étudiant cellules séminales et chromosomes, elle est conduite à se poser la question du moment où intervient l'infusion de l'âme dans le fœtus. Le savant, le médecin se place dans ses travaux devant une causalité qu'il ne connaît pas. On sait maintenant que des maladies (ulcère de l'estomac, eczéma, etc.) subissent les soubresauts de la vie affective, et que, dans le secteur chirurgical, agit aussi l'influence des facteurs psychologiques. Des phénomènes psychiques et spirituels démontrent leur action sur les phénomènes de la vie physique (ainsi l'accouchement psycho-prophylactique dit « accouchement sans douleur » et les reflexes conditionnés). La médecine en est venue à trouver les traces de l'âme.

Partant de ses recherches et de ses enquêtes — qui ont porté sur 112 couples de jumeaux romains — le professeur Gedda montra spécialement comment la théologie est appelée à éclairer les travaux de l'embryologie et de la génétique, spécialement pour ce qui regarde le moment où Dieu infuse l'âme dans le fœtus.

Après le savant italien, le *R. P. Fessard, S. J.,* l'auteur de la *Dialectique des « Exercices » de saint Ignace,* montra, par une synthèse difficile à suivre dans son enchaînement vigoureux, mais elliptique, comment se pose le problème de la vie et de la mort pour l'homme moderne.

Jean Pélissier a analysé ainsi cet exposé dans *la Croix* du 14 novembre 1957 :

Partant de Marx et de Hegel, de la dialectique du maître et de l'esclave, des théories de ceux qui veulent que l'homme soit son propre créateur, le R. P. Fessard montra que, seul, le christianisme, par la lumière qu'il projette sur les fins dernières, apporte la solution au problème à quoi l'homme est affronté. En éclairant cette troisième vie, la vie religieuse et proprement surnaturelle, qui fait la grandeur et l'immortalité de l'homme, qui unit sa liberté à la liberté même de Dieu. Incarnation, Esprit, Eglise, Eucharistie, c'est le Christ médiateur, si splendidement célébré par saint Paul, qui tient la clé du destin des hommes : il est la résurrection et la vie.

S'appuyant à la fois sur ses maîtres, Bergson et le P. Pouget, et ses amis, *M. Jacques Chevalier* formule, en guise de conclusion, quelques remarques brèves, mais de forte densité.

La vie de l'esprit est ouverte en deçà et au delà ; elle présente un caractère d'inachèvement. L'homme moderne est condamné à refaire le geste absurde et désespéré de Sisyphe s'il ne se place devant le mystère de la Création, « ce mystère, disait le P. Pouget, qui éclaire tout ». La seule manière pour l'homme d'être « en soi » et « pour soi » est d'être en le Christ et pour Lui, car la matière est pour l'esprit et l'esprit est pour Dieu.

Au nom du cardinal Feltin, alors à Rome, et en présence de Mgr Marella, nonce apostolique, son auxiliaire, *Mgr Villot,* secrétaire de l'épiscopat de France, clôtura les travaux de cette X^e^ semaine par un exposé doctrinal sur les rapports de la vie présente et de la vie éternelle :

« Ce ne sont pas seulement, précisa-t-il, deux phases distinctes d'une même destinée : elles s'incluent ou se repoussent, à chaque instant, dans le cœur de l'homme, dans ses désirs, dans ses choix, dans ses actes. » Ainsi, la vie temporelle du chrétien apparaît-elle comme une initiation à la vie éternelle, qui ne peut se réaliser en plénitude dans la condition terrestre.

« L'humanité d'aujourd'hui, observa en terminant Mgr Villot, s'ingénie à reculer les limites de la vie humaine dans le temps et dans l'espace ; mais elle découvre à la même heure combien — en dehors des perspectives d'une plus grande vie — toutes les valeurs sont équivoques et combien les découvertes de la science sont elles-mêmes à double usage et à double fin.

Aux chrétiens de révéler à leurs frères cette plus grande vie, tout entière humaine et tout entière divine, qui nous fait vivre les uns pour les autres et qui, seule, nous permet de triompher de la mort. »

A l'Académie française

Discours de réception de M. André Chamson

M. André Chamson (1) *ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort du baron Ernest Seillière, y est venu prendre séance le jeudi* 23 *mai* 1957 *et y a prononcé le discours suivant* (notes et sous-titres de notre rédaction) :

MESSIEURS,

Permettez-moi de trouver dans l'honneur que vous m'avez fait une nouvelle raison de considérer avec gravité le monde dans lequel il nous est donné de vivre. C'est le destin de toutes nos joies que de s'ouvrir ainsi sur les incertitudes de notre époque.

En prenant place au milieu de vous et, par vous, au milieu de ceux qui vous précédèrent ici, comment ne pas penser que cette langue et cette culture dont la défense et l'accroissement constituent votre vocation, sont des êtres vivants exposés aux dangers qui menacent tout ce qui vit ? Devant ces dangers, comment ne pas sentir le devoir plutôt que l'honneur mais, devant ce devoir, comment ne pas regarder comme insuffisants les travaux que votre accueil semble pourtant consacrer ? Comment ne pas être tenté de donner à votre approbation une valeur qui engage plus l'avenir qu'elle ne cautionne le passé et comment ne pas se sentir obligé, au sens le plus impératif de ce mot, par votre marque de confiance ?

A concevoir ainsi le remerciement qui vous est dû, on peut éviter la complaisance et la fausse modestie, sans risquer de manquer à la gratitude. C'est dans cet esprit que je veux vous remercier.

Mais comment se résigner, d'abord, à ne pas retrouver ici, au milieu de vous, ceux dont la place était déjà marquée par les titres du talent et qui donnèrent leur vie avant d'avoir achevé leur œuvre ? Depuis le début de ce siècle, ce fut le sort de deux générations successives — pères et fils séparés par le temps qu'il faut pour atteindre l'âge viril — que d'être des générations décimées. Les vivants ne sont, aujourd'hui, que des survivants, mais l'on ne saurait survivre sans se souvenir.

Comme nos aînés ont dû le faire, pour les hommes de leur âge, entre les deux guerres de ce demi-siècle, je retrouve ici l'ombre de ceux qui furent les compagnons de ma jeunesse, les amis de mon âge mûr et qui sont morts en nous laissant libres. Chaque génération connaît les noms des meilleurs de ceux qui la composaient quand elle est entrée dans la vie et les hommes comme moi savent bien qu'ils n'auraient pas dû être appelés parmi vous sans Antoine de Saint-Exupéry et Jean Prévost. Ils ont montré, l'un et l'autre, que ce pays pouvait être abattu sans que soit brisée sa vertu de résistance, chez ceux-là mêmes qui pouvaient encore ajouter à son patrimoine et qui auraient eu le droit de se garder pour leur œuvre.

Il m'importait de rappeler, en ce jour, ces mérites exemplaires qu'il n'est plus en votre pouvoir de reconnaître.

Couverte de tombes et de berceaux, comblée de désastres et de triomphes, de fautes et de vertus, attaquée de toutes parts mais toujours rayonnante, la France d'aujourd'hui marche vers un avenir

---

(1) André Chamson est né à Nîmes, dans une vieille famille protestante, le 6 juin 1900. Elève de l'Ecole des Chartes, il en sort archiviste-paléographe, en 1924, après avoir donné une thèse consacrée à la géographie historique des Cévennes. D'abord bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, puis secrétaire de la Commission de l'enseignement et des Beaux-Arts, il devient, en 1933, conservateur-adjoint des Musées nationaux au poste du château de Versailles. Il est actuellement conservateur du Petit-Palais, depuis la Libération. Mobilisé en 1939 comme capitaine de chasseurs alpins, il prit sous l'occupation une part très active à la Résistance et rejoignit, sous les ordres du colonel Constant (André Malraux) l'armée de Lattre de Tassigny. Il organisa la brigade « Alsace-Lorraine », incorporée à la première armée, et suivit celle-ci jusqu'en Allemagne. André Chamson a été élu à l'Académie française le 17 juin 1956, au fauteuil du baron Seillière.

lourd de menaces et de promesses. Nous nous demandons chaque jour ce qu'il adviendra de ce qui donne un sens à notre existence et peut-être que jamais tant d'espoirs ne se sont mêlés à tant d'angoisses.

Ces considérations ne m'écartent pas de l'éloge que je dois à celui qui m'a précédé parmi vous. Elles m'y conduisent. Loin d'être un de ces moyens détournés de parler de soi ou de ses préoccupations personnelles, alors que votre tradition nous incline, à juste titre, à louer une œuvre, une vie et une pensée, elles m'ont déjà amené au cœur de ce qui fut la pensée du baron Seillière, le souci constant de sa vie et la trame de son œuvre.

La formation de la pensée d'Ernest Seillière

Toute vie et toute œuvre humaines tendent à répondre à une ou deux questions essentielles, à une interrogation majeure des secrets de la destinée et de l'Histoire, ce destin qui s'incarne tous les jours, dans une anxieuse attente de cette réponse que peut, seule, leur apporter la découverte de la vérité ou de ces fragments de vérité qui nous font entrevoir ce que la vérité peut être. Ces questions essentielles, Ernest Seillière a su les préciser clairement, au moment même où il s'engageait dans son œuvre, à la fin du siècle dernier. Dès l'origine de ses travaux, il a posé les problèmes qu'il devait tenter de résoudre, au cours de sa longue existence, selon les lumières de son esprit, de son expérience et de sa connaissance du monde. Ecoutez-le définir lui-même, en quelques phrases, le but qu'il entendait assigner à tous ses efforts d'écrivain et de philosophe :

« Il se rencontre, au début de chaque siècle, une équipe de penseurs qui entreprend de critiquer l'âge précédent à la lumière de l'expérience acquise et afin d'ouvrir la voie plus large au progrès véritable de cette synthèse que nous appelons la raison, lentement mûrie à travers les âges. Vers 1700, cette œuvre fut entreprise par Fénelon d'une part, par Bayle et bientôt par Voltaire de l'autre. Vers 1800, Maistre et Bonald, à l'un des pôles de l'opinion du temps, Saint-Simon et bientôt Auguste Comte à l'autre pôle, s'employèrent à la même besogne. Au lendemain de l'an 1900, des rectificateurs ont surgi. J'ai souhaité d'être compté parmi ceux qui auront fait un effort de ce genre pour ouvrir devant les pas du siècle nouveau une voie un peu plus aplanie vers la justice. »

Tel fut le parti sur lequel Ernest Seillière a bâti son œuvre. C'est cette quête des résultats de l'expérience de l'humanité, cette synthèse « sans cesse reprise et sans cesse continuée », comme il le disait lui-même, qui va donner un sens à sa vie. Il a voulu prendre place au milieu des hommes qui s'attachent à établir ce bilan, à dresser le doit et l'avoir de ce grand exercice clos qu'est un siècle qui s'achève. Jamais, peut-être, il n'avait été plus urgent de mener à bien cet inventaire qu'à la fin de ce siècle merveilleux dont la fécondité même avait ébranlé le monde.

Les fins de siècle ont, pour les communautés humaines, la même vertu que les fins d'années pour la plupart d'entre nous. Elles nous font confronter l'avenir et le passé, ce que nous avons perdu, ce que nous avons gagné, nos déceptions et nos espérances. C'est dans cet esprit de longue veille que votre confrère s'est consacré à sa tâche et, comme il l'avait définie au moment de l'aborder, il l'a résumée, au soir de sa vie, en quelques formules où l'œuvre accomplie se confond avec l'œuvre projetée, où la paix d'un esprit parvenu au terme de sa course répond aux ambitions de l'adolescence et de la jeunesse.

« J'ai consacré ma vie de penseur indépendant au service de la raison, disait-il, de la raison qui m'apparaît comme la lente synthèse de l'expérience humaine et je crois que notre devoir envers l'humanité consiste à fournir des matériaux utilisables et valables pour cette synthèse, sans cesse continuée par l'élite. »

Né en 1866, à Paris, mais d'une famille lorraine et dans les traditions de cette marche-frontière trop souvent menacée, Ernest Seillière entre, à 20 ans, troisième, à l'Ecole polytechnique, avec les galons de sergent-fourrier. Deux ans après, il est élève-officier à l'Ecole d'application de l'artillerie de Fontainebleau. Deux ans après, démissionnaire de son grade, il est étudiant à la Faculté de philosophie de l'Université de Heidelberg, en Allemagne. Six ans après, c'est-à-dire en 1896, à 30 ans, n'ayant plus devant lui que quatre ans pour voir s'achever le siècle, il a terminé cette longue formation intellectuelle, base de toutes ses recherches et de tous ses travaux et, rédacteur au *Journal des Débats*, puis à la *Revue des Deux Mondes*, il va véritablement commencer son œuvre qu'il poursuivra pendant près de soixante années.

Ces soixante années se confondent avec le labeur qui les remplit. Cette vie est simple. C'est une vie et non pas une biographie, au sens où on l'entend trop souvent, à l'heure actuelle. Ernest Seillière a connu les joies de la famille : l'épouse qui protège un bonheur studieux, les enfants qui le prolongent et ramènent l'homme vieillissant vers les éblouissements de la jeunesse. Les deuils ne lui ont pourtant pas été épargnés. Un de ses fils est mort en soldat, dans les derniers jours de la grande guerre. Les honneurs ont aussi couronné cette existence, le temps venu et sans rien attendre du hasard. Dès 1914, l'Académie des sciences morales et politiques avait appelé Ernest Seillière parmi ses membres et, en 1935, avait fait de lui son secrétaire perpétuel. Des savants s'intéressaient à son œuvre au delà de nos frontières. Bergson le tenait en haute estime. En 1946, vous l'avez reçu parmi vous. C'est de ce pas que votre confrère s'est avancé vers le terme de sa vie qui se confondait chaque jour davantage avec l'histoire de son esprit... Mais il faut revenir vers le jeune homme.

Curieuse formation que celle de ce futur philosophe de l'Histoire ! Il a subi tour à tour deux disciplines universitaires qu'il n'est pas habituel de voir s'ajouter l'une à l'autre. Polytechnicien d'abord, — et ne convient-il pas, dans cette Compagnie où l'Ecole normale supérieure est si largement représentée qu'il n'est pas rare d'y voir un normalien reçu par un autre normalien, ne convient-il pas, Messieurs, qu'un ancien élève de l'Ecole des Chartes salue au passage la formation polytechnicienne, pour rappeler les droits de ces minorités ? — Polytechnicien donc, Ernest Seillière a subi ce dressage athlétique de l'esprit de géométrie qui marque, pour toujours, de ses vertus et de ses défauts, ceux qui ont été capables de l'affronter.

Cette formation semblait promettre ce jeune Lorrain à l'industrie ou à l'armée, à la conduite des aciéries ou à la manœuvre du canon. Votre confrère a été discret sur les bouleversements qui l'ont amené à choisir une autre route. Il n'était pas de ceux qui tentent de justifier leur vérité par des confidences personnelles. Mais ce n'est pas sans raisons profondes, sans problèmes, sans débats, qu'un jeune officier peut faire ainsi l'abandon de son grade et retourner, pendant des années, sur les bancs d'une Université pour y suivre une discipline tout autre que celle qui a déjà fait de lui un homme. Un pareil renoncement est un signe de vocation.

C'est bien, pourtant, un visage d'officier que celui du jeune Ernest Seillière, à cette époque, tel que nous le font voir ses photographies. Il n'y a rien en lui de l'esthète ou du rêveur. Il n'a même pas cet air affairé, un peu perdu, que montrent certains philosophes, mais ce comportement attentif, ce regard posé et méticuleux du savant qui commande une batterie. Le technicien des idées

n'a pas encore, à ce moment-là, pris le pas sur le technicien des armes savantes.

En se mettant ainsi à l'école de la pensée et de la science allemandes, ce jeune officier démissionnaire avait sans doute jugé qu'il allait se préparer à soutenir le combat dont notre destin dépendait, mieux qu'il n'aurait pu le faire en rejoignant quelque obscure garnison de sa province. Il se portait sur ce qui semblait être alors la ligne de feu de l'esprit. Tout semblait dépendre, en effet, à ce moment-là, de ce combat singulier dans lequel s'affrontaient les deux nations majeures de l'Europe continentale.

Moins d'un demi-siècle a suffi pour changer cette perspective. L'ordre du monde s'est transformé, sous nos yeux, en quelques années. L'avenir n'est plus suspendu aux querelles des hommes blancs de l'extrême pointe de l'Europe. Il ne semblait pas en être ainsi à l'époque, pourtant si proche de nous, où ce jeune Lorrain se faisait inscrire à la Faculté de philosophie d'une des plus grandes Universités de cette Allemagne nouvelle, « toute vibrante (comme a dit un grand écrivain de langue allemande, mort des angoisses de notre époque) et retentissante de chemins de fer et de télégraphes, de cris et de tumultes, qui jetait tous les ans dans le monde 40 000 volumes, qui étudiait chaque année mille problèmes dans cent Universités, qui, chaque jour, jouait la tragédie dans des centaines de théâtres ».

Comment évoquer, aujourd'hui, ce que pouvait être alors le bouillonnement des idées dans cette nation nouvelle ? Comment retrouver leurs justes rapports et rendre à chacune d'elles la pointe d'acier que le temps et les catastrophes ont fini par émousser ? Pour faire l'histoire des idées, il faudrait pouvoir leur restituer leur jeunesse, le tranchant de leur nouveauté et les voir des mêmes yeux que ceux qu'elles exaltaient quand elles étaient encore des découvertes.

Les théories d'un « penseur indépendant »

L'impérialisme vital.

La première découverte de notre jeune Lorrain, pendant ces années d'apprentissage philosophique, fut celle de ce que Nietzsche venait d'appeler, du fond de sa solitude : la volonté de puissance. L'ancien élève de Polytechnique en tira sa théorie de l'impérialisme vital. C'est à l'exposé de cette doctrine que sont consacrés les premiers livres qu'il publia, de 1903 à 1908. Elle fut le point de départ de cette pensée qui ne semble avoir progressé qu'en se constituant en système, avec une étroite rigueur qu'aucune curiosité — et ses curiosités furent vastes et renouvelées — n'arriva jamais à détourner de son but.

Cette tendance à l'organisation méthodique des résultats de l'expérience et de la méditation porte, sans aucun doute, la marque de la formation polytechnicienne. Devant la rigueur logique de la doctrine élaborée par Ernest Seillière, on ne peut s'empêcher de penser à Auguste Comte, polytechnicien lui aussi et, lui aussi, rectificateur des expériences du siècle qui avait précédé le sien. Sans doute, les différences entre les deux hommes sont-elles profondes, leurs œuvres inégales. Ils se ressemblent pourtant par leur goût de l'enchaînement des effets et des causes, leur besoin de classer et d'organiser ce qui leur paraît acquis, pour donner une base solide à des découvertes nouvelles. Différents par le caractère et les directions de leurs recherches, différents surtout par l'évolution de leurs vies et leur aboutissement, ils sont, à coup sûr, de la même famille d'esprits. Etrangère aux rêveries du grand prêtre de l'humanité, la pensée d'Ernest Seillière se rattache à celle du fondateur du positivisme par ce qu'elle avait de positif.

Je me suis efforcé de ramener cette pensée à ses lignes simples et de la retrouver, au delà du système qu'elle s'est attachée à construire, dans ce qu'elle avait d'essentiel. Il m'a semblé qu'il valait mieux la saisir dans son mouvement que dans sa cristallisation, dans son élan que dans son organisation laborieuse. J'entends bien que c'est un étrange parti que de présenter ainsi cet esprit systématique, plus ingénieur qu'artiste, plus mécanicien que poète. Mais les plus systématiques des systèmes reposent toujours sur des illuminations de l'esprit et, s'ils ne résistent guère à l'épreuve des années, en tant que systèmes, ils gardent souvent leur valeur par ces illuminations qui peuvent toujours s'ouvrir sur des découvertes nouvelles.

La première illumination du jeune étudiant d'Heidelberg lui révéla donc le pouvoir de l'Impérialisme vital. « La véritable assise de ma philosophie, a-t-il déclaré, est la notion d'Impérialisme, compris dans son sens psychologique. Par ce mot, appliqué surtout, dans le langage courant, à l'appétit d'extension des grandes nations modernes, j'entends, pour ma part, la passion qui fournit son ressort principal à l'activité des sociétés, des clans et des individus. »

Sans doute, les théoriciens de l'histoire n'avaient pas attendu la fin du XIXe siècle pour découvrir, dans cette passion, la source d'énergie qui donne naissance aux actions humaines. La Théologie Chrétienne l'avait clairement désignée sous le nom de *Libido dominandi*, première sphère de la trinité qui préside à l'activité de notre esprit. Hobbes l'avait entrevue et, même, déjà définie, dans ce qu'il appelait le « désir du pouvoir ». Il appartenait pourtant à la fin du siècle qui marqua l'apogée de la puissance de l'Occident, de mettre l'accent sur ce que Nietzsche appelle la « volonté de puissance » et Seillière « l'Impérialisme ». Fichte et Hegel, chacun selon sa manière, avaient ouvert la voie à cette conception. Le spectacle du monde en renforçait l'évidence et, plus que tout autre groupe humain, l'Allemagne nouvelle, en proie à sa rêverie impériale, lui donnait une apparence visible.

Nietzsche avait situé la volonté de puissance au delà de l'enchaînement des causes et des effets, dans l'indétermination d'une tragédie éternelle. Ernest Seillière échappe à ce grandiose vertige et cherche à mettre en ordre le devenir, en soumettant cette force originelle à la détermination d'une évolution logique. C'est ce qu'il fait en trouvant dans ce qu'il appelle « les mystiques d'alliance », le principe essentiel de cette détermination.

La mystique d'alliance.

Ce fut la seconde illumination de la jeunesse d'Ernest Seillière. La découverte de l'Impérialisme vital lui avait révélé la source d'énergie des actions humaines : la mystique d'alliance allait lui faire entrevoir comment cette énergie peut trouver le moyen de s'exercer. Ingénieur de l'esprit, il ne lui restait plus qu'à comprendre ce mécanisme, à décrire ses rouages et ses transmissions, ses accélérateurs et ses freins.

Ce qui constitue les mystiques d'alliance, ce sont les contrats que nous passons, à titre individuel ou collectif, en tant qu'hommes ou que communautés humaines, avec des êtres surnaturels, plus forts que nous et doués de pouvoirs mystérieux, afin de mieux assouvir notre impérialisme vital. Du clan du buffle ou de l'auroch jusqu'aux peuples élus de Dieu — et quel peuple a jamais douté de la protection divine ? — c'est le même contrat que nous signons éternellement avec des héros légendaires ou fabuleux, des personnages mythiques, des demi-dieux et des dieux, c'est-à-dire, en définitive, avec les rêves et les représentations qui naissent dans notre esprit.

Ainsi conçue, l'Histoire se réduit à ce que nous appellerions aujourd'hui : une psychologie de la culture. En pénétrant les secrets de l'évolution culturelle qui mène le genre humain, on peut savoir d'où il vient et, surtout, prévoir où il va.

Cette méthode nous est devenue familière. Elle trouve, aujourd'hui, chez nous, d'éclatantes applications. Il n'en était pas ainsi au début du siècle. On ne songeait pas alors, en France du moins, à fonder une philosophie de l'Histoire sur une psychologie de la culture et c'est, sans doute, à sa connaissance de la pensée allemande qui l'avait déjà entrevue, qu'Ernest Seillière a dû de la découvrir.

La psychologie de la culture n'est que la psychologie de cet être humain immortel, « de cet homme qui subsisterait toujours », comme dit Pascal et dont la pensée, progressive ou régressive, traverse les siècles, comme la pensée de chacun de nous s'étend sur la durée d'une vie. Cette psychologie de la culture commence donc avec les premiers balbutiements de l'esprit humain. Elle tente de saisir ses démarches primitives ou, du moins, ce que nous croyons en savoir. Elle en évoque les premières alliances, celles du Totem et du Tabou, et tente de définir la puissance, déjà plus ordonnée, mais dans un ordre dont nous avons perdu le sens et les hiérarchies, des grands mythes originels.

Il y a, dans ce vaste tableau des origines, comme l'esquisse d'une psychanalyse de la culture. Mais l'enfance de l'humanité importe moins à notre chercheur que les temps modernes. Préparés par les synthèses de la raison que réalisa le monde antique, avec Aristote et Platon, ces temps modernes s'ouvrent, pour lui, avec la poésie provençale du moyen âge, relais platonicien qui commande l'avenir et annonce le romantisme.

Je reviendrai sur ce point particulier de l'œuvre d'Ernest Seillière. Il n'est pas si fréquent qu'un Français du nord de la Loire se retourne vers ces origines de notre culture. Je suis sorti, pour ma part, de ce jardin au feuillage toujours vert et ce sera pour moi l'occasion de lui rendre ce que je sais lui devoir, non seulement pour reconnaître par héritage, et de dire ce qu'il peut encore donner à l'homme moderne.

Cet homme moderne, Ernest Seillière le voit naître à travers la Renaissance, la Réforme et le grand siècle lui-même, avec Fénelon, Mme Guyon et les Quiétistes. Mais c'est avec Jean-Jacques Rousseau qu'il fait sa véritable entrée dans le monde. L'âge romantique commence et la psychologie de la culture va devenir une critique du romantisme, une psychopathologie dont l'action du romantisme nous livrera les secrets.

La critique du romantisme.

Pour le grand public cultivé, cette critique du romantisme constitue l'essentiel de l'œuvre d'Ernest Seillière. Elle s'en est trouvée comme détachée de l'ensemble qui lui donne son sens. Votre confrère apparaît même, aux yeux de certains, comme l'ennemi juré des grands écrivains du second grand siècle et sa critique du romantisme comme la négation d'un des plus glorieux moments de notre littérature. Il convient de lever cette hypothèque. Disons donc qu'il ne s'agit pas de se prononcer pour ou contre le romantisme considéré comme un mouvement littéraire et, singulièrement, comme un mouvement poétique. Ce ne serait que reprendre une vaine querelle académique et ce n'est pas à l'Académie qu'il est convenable de le faire. Mon prédécesseur n'était pas l'ennemi de ce romantisme créateur d'images et de rythmes, inventeur d'idées et libérateur de sentiments. Ce qu'il a critiqué, c'est le mouvement de pensée, le comportement et le mode de vie qui l'englobe et qui le déborde. Romantisme Rousseauïste, disait-il pour en marquer l'origine. Romantisme naturiste, disait-il aussi, pour en préciser la tendance qui lui semblait essentielle. Naturisme, disait-il enfin et c'est ce mot qui reflète le mieux sa pensée. C'est, en effet, quand il s'est appelé romantique que ce mouvement eut le moins de virulence. C'est avec ceux que nous n'avons pas l'habitude de nommer ainsi qu'il l'a portée à son paroxysme. Il ne s'agit donc pas de recommencer la bataille d'Hernani. Ernest Seillière connaissait, du reste, par cœur, des milliers de vers des grands romantiques et se plaisait à les réciter. Ce n'est pas leur génie qu'il a voulu mettre en question, comme Edouard Le Roy le lui rappelait — il y a onze ans, jour pour jour, en l'accueillant parmi vous — dans un discours qu'il avait la coquetterie de dire sévère, mais dont la pertinence de langage et de pensée faisait un discours charmant, modèle devant lequel j'ai souvent perdu courage.

Mais de quoi s'agit-il, s'il ne s'agit pas de littérature ? De ce que la littérature peut porter en elle de conséquences, quand elle agit sur la vie, sans se soumettre à ses lois. Des dangers qui menacent l'homme quand il donne libre cours aux passions, en les regardant toutes comme naturelles et légitimes, et quand il s'abandonne à leur déchaînement, en oubliant sa condition véritable.

Les synthèses de la raison.

Toute cette critique de Seillière semble préfigurée par une sentence de Montaigne : « Ils veulent se mettre hors d'eux et eschapper à l'homme, c'est folie ; au lieu de se transformer en anges, ils se transforment en bestes ; au lieu de se hausser, ils s'abaissent. » C'est à la diabolique fatalité de la justification des passions et de la justification de nos actes les plus fous par ces passions justifiées, que s'attaque cette critique. « Eschapper à l'homme », c'est croire échapper à ses faiblesses et se laisser prendre par elles. C'est croire se libérer et tomber en servitude. Qui se fie à la bonté naturelle a le doigt dans un engrenage où il passera tout entier. L'homme n'est que trop enclin à subir l'attirance de ses passions. L'étrangère de Mantinée en justifie, à longue échéance, dans le *Banquet* de Platon, les plus folles extrémités. Elle y sème des fleurs du mal qui ne fleuriront vraiment qu'au bout de vingt siècles. La poésie des troubadours et les romans de chevalerie l'ont transmise à travers les siècles et Jean-Jacques Rousseau en a pris la nostalgie dans ces récits romanesques dont s'est enchanté notre âge classique, dans cette *Astrée* et ces pastorales dont il disait qu'elles lui donnèrent « de la vie des notions bizarres dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu le guérir ». C'est avec lui que va se déchaîner la malfaisance de cette vision de la vie, à côté de la vraie vie, en dehors des règles de vie.

On entend bien que je résume ici la doctrine, sans me laisser détourner par les objections qu'elle soulève. Il faut répondre, pourtant, que si toute libération ne peut aller sans périls, elle ne va pas non plus sans nous réserver des chances et que rien ne justifie le refus d'une chance de liberté. Ernest Seillière a méticuleusement classé les avatars successifs de cette dangereuse aventure de l'esprit. Il a compté les générations qui se sont laissé entraîner par elle. « Autour de nous, disait-il en 1925, la sixième génération romantique est en pleine activité. » Cela nous ferait vivre au milieu de la huitième, en admettant, ce qui semble bien peu probable, que l'Histoire marche encore du même pas et qu'il faille toujours trente ans pour qu'une génération fasse son entrée dans le monde.

Comme il en a compté les générations, Ernest Seillière a dénombré les espèces ou les formes de naturisme. Il le divise, avec sa rigueur polytechnicienne, en quatre rameaux principaux. Il isole, d'abord, la passion proprement dite, celle de l'amour, qu'elle soit idéale ou charnelle, et lui oppose la passion esthétique qui fait de l'art une religion et, du poète ou de l'écrivain, un représentant de Dieu sur la terre. A ces deux passions qui se répondent et se complètent, qui peuvent s'ajouter et se substituer l'une à l'autre, mais qui exaltent l'individu, répondent deux passions qui peuvent le conduire à se subordonner

à la multitude. La première est la passion sociale et démocratique ; la seconde est la passion nationale ou raciale. Cette classification est ingénieuse, trop ingénieuse peut-être. On dirait un jeu de l'esprit car la vie est toujours plus complexe et nous n'aimons pas qu'elle échappe à sa complexité. Il n'en reste pas moins que la mise en ordre d'Ernest Seillière peut nous servir à reconnaître, dans des théories qui se donnent comme nouvelles, de très vieux rêves qu'il suffit de replacer dans la juste perspective pour les dépouiller de leur illusoire nouveauté.

A ces entraînements des passions, qu'elles soient amoureuses, esthétiques, sociales ou nationales, votre confrère opposait les « synthèses de la Raison ». « Elle proclame, disait-il, que les puissances rectrices de l'évolution vitale sur le globe terrestre semblent vouloir conduire l'humanité vers le mieux... par le développement continu d'une faculté que le genre humain a reçu le pouvoir de grandir en lui beaucoup mieux que les autres êtres vivants. Je veux dire la capacité de fondre sans cesse, ajoutait-il, dans une synthèse orientatrice de l'action, l'expérience et les inventions de l'espèce. »

C'est pour cela que, face aux désordres engendrés par les mystiques du naturisme, persuadé qu'aucune pensée ne pouvait agir sans s'allier à un mysticisme, c'est-à-dire à des réalités cachées dépassant la raison humaine, il n'hésitait pas à se proclamer : un mystique de la Raison.

Tel est, me semble-t-il, réduit à ses thèmes essentiels — Impérialisme vital, mystiques d'alliances, psychologie de la culture, psychopathologie de la culture en fonction du romantisme, synthèses de la Raison — le système élaboré par Ernest Seillière. J'ai cru devoir tenter de le résumer ainsi, au risque de paraître austère, par respect pour cet esprit qui, jamais, ne relâcha son effort et, jamais, ne suivit les routes faciles.

Un « historien des idées »

Je sais bien, pourtant, qu'il m'aurait été possible de faire revivre l'œuvre de ce philosophe avec des moyens moins sévères. Il m'aurait suffi, pour cela, d'évoquer les relations qu'il entretenait avec les grands esprits du passé, ces relations « qui font honneur à l'humanité », comme il le disait lui-même. Elles composent une prodigieuse galerie, un Panthéon familier de l'intelligence créatrice ou, mieux encore, un introuvable salon réservé à la meilleure des compagnies.

Votre confrère était à son aise dans cette société des grands hommes. Il y avait en lui un biographe attentif, plus porté, sans doute, à saisir l'œuvre des théoriciens et des penseurs que celle des poètes et des artistes, mais capable, cependant, de se laisser prendre au charme d'une existence de femme et de la raconter en ne suivant plus que son plaisir. C'est ce qu'il a fait, par exemple, pour Frédérique Brion, Ariane abandonnée dans son village d'Alsace, mais qui ne cessa jamais d'être fidèle, « brève apparition inoubliable » dans la vie du plus grand des poètes allemands. C'est ce qu'il a fait aussi pour Marianna, cette belle jeune fille romaine, accoudée à la fenêtre de son Palais, qui semait l'émoi dans les cœurs des jeunes pensionnaires de notre Ecole de Rome et, la nuit, pour l'un d'eux, se glissait dans les corridors obscurs. C'est ce qu'il a fait encore pour Mme de Saint-Germier, Parisienne en exil qui n'arrivait pas à cacher ses raffinements de Parisienne ni les ardeurs qu'elle devait à son Languedoc natal.

Ernest Seillière était libéral, au sens premier de ce mot qui servit à désigner d'abord ce qui est digne d'un homme libre. Cette disposition lui a permis, bien souvent, de comprendre l'Adversaire, comme aurait dit Maurice Barrès. C'est ce qu'il a fait, en particulier et dans une certaine mesure, avec Jean-Jacques Rousseau qu'il considérait pourtant comme l'introducteur du désordre dans le monde contemporain. Il était libéral mais toujours hanté des mêmes problèmes, il cherchait toujours la réponse aux mêmes questions, ce qui l'a conduit parfois à porter des jugements qui ont soulevé des tempêtes et dont le plus contesté est celui qu'il a porté sur Stendhal... Je n'entrerai pas dans cette querelle. Certes, nous ne pouvons plus ne pas admirer Stendhal et même ne pas l'admirer sans réserves. Nous lui devons trop, peut-être à cause de nos faiblesses, mais nous lui devons beaucoup et beaucoup de purs plaisirs. Il convient pourtant de marquer que le jugement de votre confrère sur cet artiste en avance de cent ans, était le jugement d'un homme de l'autre siècle, le jugement de ceux pour lesquels les temps n'étaient pas encore venus. S'il s'est trompé, il l'a fait en bonne compagnie et nous pouvons ne pas lui en tenir rigueur. Sommes-nous si sûrs, du reste, de ne pas être pris par le goût de notre époque et de ne pas être, un jour, en retard d'un autre Stendhal ?

Ernest Seillière avait, cependant, le sens de la découverte et fut, bien souvent, en avance sur les curiosités et les jugements de son temps. Il fut un des premiers, chez nous, à parler de Nietzsche, de Spengler et de Keyserling ; à s'intéresser à Gobineau, à Carlyle, à Houston Stewart Chamberlain. Cet austère savant, peu suspect de céder aux mouvements de la mode, consacrait un livre à Marcel Proust au moment même où la jeune littérature en faisait la découverte.

Sensible à la complexité de la destinée humaine et à ses tragiques hasards, cet historien des idées suivait leur incarnation dans les créatures vivantes avec un regard de clinicien. Il tenait compte de la guenille, de ce corps fragile et souffrant, lieu d'élection des désastres de l'esprit, et de cette autre guenille qu'est le corps social au milieu duquel il nous faut bien vivre. Il veille sur l'équilibre et sur la santé de ses personnages, comme le ferait un ami, et c'est fraternellement, dans le livre qu'il leur a consacré, qu'à côté d'Edmond de Goncourt, il assiste à l'agonie du frère cadet, « ce mourant de la littérature et de l'injustice de la critique ».

Ces relations, longuement et fidèlement entretenues, semblaient avoir transformé le visage d'Ernest Seillière, tel qu'il m'a été donné de le voir dans les dernières années de sa vie. Ce n'est pas impunément qu'on fait sa fréquentation quotidienne de Fénelon et de Mme Guyon, de Voltaire et de Jean-Jacques, de Chateaubriand, de Byron et de Mme de Staël, de Balzac et de George Sand, d'Auguste Comte, de Schopenhauer et de Nietzsche, de Barbey d'Aurevilly, d'Anatole France et de Proust. Il y a une urbanité de la culture, pareille à celle des rapports mondains, mais étrangère à leurs vanités, et cette urbanité ne peut que s'inscrire sur un visage. C'est pour cela, sans doute, qu'à la fin de son existence, l'ancien officier de 1886 avait l'air d'un homme du monde de l'esprit, d'un gentilhomme de l'intelligence.

Les théories d'Ernest Seillière appliquées à notre époque

Sans doute d'autres que moi, avec des moyens différents, auraient pu conduire autrement cette analyse. Un philosophe aurait mieux résumé l'œuvre de ce philosophe qu'un romancier ne pouvait le faire. Mais pourquoi le romancier ne pourrait-il pas reprendre, en les transportant dans son univers, les méditations de cet historien des idées ? Nous aussi, nous marchons à la découverte, dans le même labyrinthe, non pour en dresser le plan, mais pour y rencontrer des créatures vivantes et, par une étrange correspondance, nous nous dirigeons souvent, en même temps qu'eux, vers les réduits obscurs qu'explorent les philosophes.

En même temps qu'eux, mais par de tout autres chemins. Nous n'avons rien à gagner à suivre les

philosophes, comme certains semblent vouloir le faire aujourd'hui. Chaque activité créatrice a ses lois. La création romanesque a les siennes. Ceux qui furent grands dans cet art n'ont pas eu besoin qu'on les guide. Ils allaient à l'homme d'instinct, au cœur de sa tragédie. Balzac n'a pas attendu les sociologues pour donner vie à la comédie humaine de son temps, en l'éclairant comme aucun théoricien n'a jamais eu le pouvoir de le faire. Ernest Seillière a noté lui-même, dans un de ses livres, que les Goncourt avaient entrevu, à certains moments, ce que la psychanalyse allait révéler après eux de façon systématique. Dostoïevski n'a pas eu besoin que Freud lui ouvre certaines portes pour s'avancer dans ce domaine encore inconnu. Il convient de se régler sur ces grands exemples ! Mais si les romanciers n'ont pas à marcher dans les pas des philosophes, ils peuvent, cependant, se sentir justifiés en découvrant, tout à coup, qu'ils se sont dirigés vers les mêmes lieux que ces techniciens de la sagesse et qu'ils ont touché ensemble aux mêmes secrets.

A cet égard, un romancier d'aujourd'hui, plus jeune que moi, qui s'engagerait dans son œuvre en faisant face à la vie comme Ernest Seillière l'a fait, il y a plus de soixante ans, ferait front, du même coup, à bien des problèmes de notre époque. Votre confrère avait le sens des questions qui ne sont jamais prescrites. Combien de penseurs des premières années de ce siècle pourraient-ils prétendre encore à cette présence, à cette actualité, et combien de passagers des derniers navires sentent-ils aussi fortement ce qui se passe autour d'eux ? Certes, je ne parle plus ici du système ou de la doctrine, mais de ces mouvements profonds qui règlent la vie d'un esprit, de ces directions de pensée, de ces impulsions obscures qui peuvent tout aussi bien donner naissance au récit, à la construction philosophique, à la statue, au tableau, à la symphonie ou au poème.

Tous ces derniers temps, vivant, comme je l'ai fait, dans la familiarité de l'œuvre d'Ernest Seillière, je me suis senti pour ma part bien souvent ramené par lui vers des problèmes qui sont les problèmes du temps présent pour un homme de ma sorte. Mais c'est trop dire encore que de parler de problèmes... Je me suis senti ramené par lui vers le temps présent.

Ne vivons-nous pas, nous aussi, dans le sentiment d'être au commencement d'un nouvel âge ? Pour l'avoir senti naître en lui de ce moment solennel qui mêle, sans les unir, un siècle qui s'achève et un siècle qui commence, Ernest Seillière en a fait un des thèmes fondamentaux de son existence. Chaque fois que je relisais les phrases qu'il a consacrées à ces « équipes de penseurs qui tentent, au début de chaque siècle, de critiquer l'âge précédent et d'ouvrir une voie plus large au progrès », il me semblait entendre comme un écho assourdi du plain-chant de Chateaubriand dans les derniers mouvements des *Mémoires d'outre-tombe* :

« A la fin de chaque grande époque, on entend quelques voix dolentes des regrets du passé et qui sonnent le couvre-feu. Ainsi gémirent ceux qui virent disparaître Charlemagne. »

Nous entendons à la fois cette diane et ce couvre-feu, cette annonce de la nuit, cette aubade au jour qui va naître. Nous ne sommes pourtant pas déchirés entre deux siècles, nés dans l'un et formés par lui, pris par l'autre et contraints de le subir. Nous avons à peine dépassé la moitié du nôtre. Mais le siècle à venir est comme sorti de ses limites. L'Histoire a passé le mur du temps. Elle vient vers nous dans un sifflement de projectile et son avenir contamine notre présent. Plus que jamais, comme Ernest Seillière le fit quand les hommes comme moi venaient à peine de naître, nous sentons la nécessité de peser le doit et l'avoir de notre héritage et de tracer un chemin à nos futures conquêtes. Plus que jamais, comme ceux qui sont nés à la fin d'un siècle et durent passer leur vie dans un autre, nous aurions besoin de réaliser la synthèse de ce que nous avons fait de valable et de rejeter ce qui met en péril notre vie. Nous nous demandons, avec une angoisse accrue par des bouleversements qui n'ont pas encore épuisé leurs maléfices, ni fait éclater toutes leurs chances, ce qu'il adviendra de l'espèce humaine. Nous voudrions sentir battre entre nos doigts le ressort secret de l'histoire, comprendre les dangers qui nous menacent, entrevoir l'avenir de la communauté dont dépend notre existence. Ces questions où l'espoir et l'angoisse se mélangent ne sont plus réservées à quelques êtres d'élite. Elles se posent aussi à la grande foule. Nous savons que nous ne sommes plus les maîtres du temps et, chaque jour, un siècle nouveau semble naître devant nous.

Le rôle de ces « rectificateurs » qui tracent la route à suivre au début de chaque siècle, comme le disait Ernest Seillière, est donc loin d'être achevé. C'est à chaque instant que nous aurions besoin de leur vigilance. Quel Bayle, quel Voltaire, quel Maistre, quel Saint-Simon, quel Auguste Comte aura le savoir et la force de mener à bien cette besogne ?

Nous pourrions explorer toute notre époque en prolongeant ainsi les problèmes posés par l'œuvre d'Ernest Seillière. Sans doute serions-nous contraints de pousser au delà de ses conclusions. Loin de marquer leur échec, ces rebondissements sont l'honneur des philosophes ! Arrêtons-nous d'abord à la théorie de l'Impérialisme. En annonçant la délirante ruée de cette passion qui devait marquer notre époque et dont nous avons vu le déchaînement monstrueux, votre confrère a montré l'efficacité de cet ordre de recherches. C'était, déjà, projeter une vive lumière sur l'histoire que d'identifier le mouvement de la vie à l'impérialisme mais, dans ce domaine, comme dans celui de la matière, il nous faudrait maintenant faire éclater ce qui nous semblait, hier encore, être l'atome, la dernière parcelle indivisible que nous savons enfin diviser. Il faudrait pousser plus loin notre analyse, et, dans notre monde de confusion, contraindre chaque groupe humain à reconnaître ce qui constitue sa volonté de puissance. Puisque les impérialismes dirigent le monde, il faudrait en établir les hiérarchies pour rendre à la vérité ce qui ne relève, aujourd'hui, que des propagandes.

Mais nous ne vivons pas seulement dans un monde de confusion. Nous vivons aussi dans un monde en expansion, dans un univers humain qui paraît grandir, comme ces galaxies, créatrices d'espace, qui semblent s'écarter les unes des autres en plongeant dans l'inconnu. Tous nos problèmes ont changé d'échelle. Il nous faut vivre, aujourd'hui, avec des milliards de nos semblables. Nous sommes ensevelis dans une fourmilière d'hommes dont le nombre aura triplé avant trois générations. Ce fourmillement nous ramène à l'infirmité originelle de notre espèce. Nous pourrons étendre nos pouvoirs et sceller des alliances avec de nouvelles divinités qui portent vraiment la foudre et le feu du ciel dans leurs mains. Nous pourrons faire résoudre tous nos problèmes, sauf ceux du cœur, de l'angoisse et de la joie, par des machines plus rapides que l'éclair. Nous n'en resterons pas moins la plus vulnérable des créatures. Toujours menacés par les grandes plaies et les grands fléaux, nous restons courbés par les mêmes peurs que nos ancêtres et nous sommes aussi chétifs qu'ils le furent. Tout nous menace, mais la pire des menaces est toujours au fond de nous-mêmes et dans la fragilité de cet esprit qui a su se rendre maître de la matière.

« Je n'aime pas qu'on m'abîme un homme », a dit un jour Saint-Exupéry. C'était, je crois, devant le spectacle de la déchéance de quelques malheureux rencontrés au cours d'un voyage. Ce n'est plus, pour moi, la phrase d'un livre. Il me

semble l'avoir entendue, dite par Saint-Exupéry, devant des êtres hagards, ruinés par l'alcool et la maladie, dégradés comme jamais ne le sont les bêtes. « Je n'aime pas qu'on m'abîme un homme ! » Mais qui peut abîmer l'homme, si ce n'est l'homme lui-même ? Qui peut avilir la créature, si ce n'est cette créature à la fois raisonnable et insensée qui, seule, au milieu des êtres vivants, peut oublier ce qu'exige la vie de ceux qu'elle anime et se ruer à sa propre déchéance ? Dans cette petite phrase, je trouve la transcription, en langage de poète, d'un des plus constants soucis d'Ernest Seillière. Celui-ci n'a-t-il pas cherché, pendant toute son existence, à comprendre comment nous pouvons devenir la cause de notre perte et le moyen de notre avilissement ? On peut discuter les explications qu'il nous propose. On peut contester aux mystiques naturistes le pouvoir de dérèglement qu'il s'est plu à leur reconnaître. Il n'en reste pas moins que quelque chose, dans l'homme, est toujours prêt à menacer l'homme. Toute erreur de l'esprit porte en soi sa fatalité et la justification d'un acte insensé ou d'une idée fausse devient aussitôt le motif d'un acte encore plus insensé, d'une idée encore plus fausse. C'est notre enfer intérieur dont il nous faut parcourir tous les cercles, dès que nous en avons passé la porte. On dirait que nous sommes de plus en plus attirés par ces abîmes. Ce monde noir est devenu le décor de nos rêves. Il donne leur forme à nos œuvres d'art... Mais, dans l'obscure forêt où se perd la route droite, si notre vocation est de ne pas reculer devant ces gouffres, elle est aussi d'en sortir pour retrouver l'harmonie du monde. Ainsi parle le Dante quand il s'arrache à l'enfer : « Le guide et moi, par ce chemin caché — Cheminâmes pour retourner vers le clair monde — Et, sans souci de prendre aucun repos — Montâmes, lui premier et moi second, — Tant que je vis toutes ces choses belles — Qui sont au ciel et, par la porte ronde — Nous sortîmes pour retrouver les étoiles. » Il nous faut sans cesse choisir entre ce désordre et cette harmonie.

« La plus vieille civilisation du monde moderne »

Ernest Seillière avait découvert une apparence visible de cette harmonie dans de beaux jardins qu'il aimait et qui lui furent, souvent, un refuge. A quelques kilomètres de Senlis, aux confins de la forêt d'Halatte, sous un ciel transpercé par la flèche de la cathédrale et par le clocher de Villers-Saint-Frambourg, il se retirait, au bord de l'Aunette, dans cette propriété de famille, jardin, ai-je dit, mais jardin depuis des siècles, domaine prédestiné qui ne pouvait être autre chose qu'un beau parc à la française.

Devant ce parc, on pense aussitôt au grand siècle. Les longues allées, les perspectives des miroirs d'eau, les dieux et les déesses de marbre, se disposent devant nos yeux dans leur ordonnance solennelle, mais familière. L'alternance des saisons fait de ce décor quatre tableaux différents, sans rompre jamais l'unité des lieux, comme s'il s'agissait de jouer ici, en obéissant aux règles du genre, la plus noble des tragédies.

Ce n'est pourtant pas le grand siècle qui a préparé cette retraite. Des documents nous révèlent qu'elle était ce qu'elle est encore, dès le moyen âge. Merveilleuse révélation qui nous incline à penser que la nature elle-même avait préparé les rêves des hommes. Là, dans l'ordre naturel qui devint un ordre réglé, un art de vivre était comme préfiguré par les choses et, dans cet ordre réglé par l'intelligence et le cœur, la vie a cessé d'être une aventure. « Elle est devenue une conduite. »

Mais, pour devenir une conduite, la vie exige que nous retrouvions sans cesse et que nous rétablissions à chaque instant l'harmonie des choses changeantes, en continuelles métamorphoses, sans cesser de tenir entre nos doigts le fil d'or de leur invisible continuité. Nous ne pouvons pas le faire seul, car la vie de l'esprit ne se passe pas seulement en esprit. Elle est aussi un rapport avec le monde.

Laissez-moi prolonger, pour quelques instants, vers mes propres méditations les méditations d'Ernest Seillière. Tout essai de psychologie de la culture doit s'éclairer, à mon sens, par un essai sur l'incarnation de cette culture. Il n'y a pas de culture sans un juste rapport de la créature humaine et de la création qui l'entoure. Cette terre est le corps charnel de notre aventure de l'esprit. Nous sommes au monde et nous ne pouvons pas vivre en dehors de lui. La montagne ou la mer, les berges d'un fleuve ou l'horizon d'une plaine, la solitude ou les villes chargées d'histoire, sont les complices de nos pensées. Rien ne peut naître en dehors de ces matrices où notre vie prend sa forme et ce qui nous semble universel, dans l'ordre de la culture, n'est jamais que rayonnement d'un destin particulier arrivé à sa plénitude.

Je n'ai reçu, pour ma part, que des montagnes sauvages, un vieux pays austère et silencieux. Un Olympe nuageux y règne au-dessus des autres montagnes et l'on sent dans ces solitudes comme une sagesse géologique que prolonge une longue accoutumance aux désastres de l'Histoire. Un passé de deuil et de sang constitue tout notre héritage.

Ces lieux d'en-haut surplombent pourtant et découvrent à nos regards le domaine de la plus vieille civilisation du monde moderne, ce jardin au feuillage toujours vert dans lequel Ernest Seillière a trouvé les premiers rameaux de notre culture. C'est le domaine sacré, le corps charnel de cette poésie initiatrice que cet historien des idées a considérée comme le relais platonicien où se sont élaborées, pour le meilleur et le pire, quelques-unes des pensées de l'homme moderne. Il a vu dans cette culture provençale une des sources du romantisme et les chants des troubadours annonçaient, pour lui, ces chants passionnés du siècle dernier, jeteurs de sorts dont nous n'avons pas épuisé les enchantements, ni les malfaisances.

Ce romantisme, il l'avait décelé surtout dans la passion amoureuse, dans ces regrets, ces plaintes, ces rêves fous, ces défis de loups et de louves que l'amour courtois tentait de soumettre à ses disciplines, mais il éclate aussi dans le sentiment de la nature et la communion passionnée avec les forces originelles.

J'aime mieux neige au sommet des montagnes
Que voir les fleurs s'épandre dans la plaine,

disait Peire Vidal à la fin du XIIe siècle. N'est-ce pas le cri d'un homme moderne, fasciné par la plus sauvage nature, le cri d'un homme encore plus proche de nous que les grands poètes romantiques, glacés d'horreur devant ce qu'ils appelaient : « Les monts affreux » ?

Avec ses vergers en fleurs, ses jardins fous, ses rivières et ses fontaines, hérissée de montagnes et battue par les vents, cette poésie est gorgée de naturisme mystique. Malgré ses raffinements — le Gay Savoir, le Trobar Clus, l'Amour Courtois — elle a fait appel aux puissances de la terre avec des frémissements de sibylle :

A pleins poumons, j'aspire l'air
Que je sens venir de Provence...
Tout ce qui vient d'elle m'enchante...

disait aussi le poète de Toulouse, dans cette vieille langue romane, sœur de la langue française, puisqu'elles sont, toutes deux, filles d'une mère vénérable qui, depuis toujours, a droit de cité dans votre maison. Permettez donc à celle que Mistral appelait « la comtesse » de faire entendre ici sa musique :

Ab l'alen tir vas me l'aire
Qu'eu sen venir de Proensa...
Tot quant es de lai m'agensa...

Les passions naturistes — l'amour sans frein, l'idolâtrie du beau, la communion avec les forces originelles, le mysticisme du peuple et le mysticisme racial — habitaient donc ces héritiers de Platon qui furent les maîtres du Dante. Mais s'ils ont connu ces passions dévastatrices, ils nous ont fait voir aussi comment elles peuvent être dominées par un art et, surtout, par un art de vivre qui les contraint à rester les servantes de la vie. C'est le plus romantique de ces poètes, le plus ténébreux, le plus fou, Marcabrun le démesuré qui nous a livré le secret en disant que : « Celui qui perd la mesure — n'est pas loin de perdre l'esprit. » Dans la bouche de ce forcené shakespearien, cette mesure n'est pas la mesure des moralistes qui n'ont fait qu'hériter de leur morale, le poids mort qui sert à peser le permis et le défendu. C'est l'ordonnatrice de l'harmonie, la règle que chacun doit découvrir par lui-même, la pulsation de la vie vivante.

C'est cette fureur de vivre et ce souci de ne pas porter atteinte à la vie, de ne pas laisser « abîmer l'homme » que m'ont enseigné les poètes de mon pays. Ils savent, depuis des siècles, par expérience renouvelée aussi bien que par héritage, que ce n'est pas sur une matière glacée qui serait, déjà, la raison, que la raison peut remporter ses victoires, mais sur ces passions qui tiennent à notre chair et sur cette chair qui peut recevoir des blessures. Ils savent aussi que ce ne sont pas les passions qui tracent la frontière entre le désordre et l'harmonie, mais la capacité ou l'incapacité de l'être qu'elles traversent de les transformer en forces de vie.

C'est ainsi, au milieu des hasards de cette bataille, qu'entre ses angoisses et ses joies, les passions qui le dévorent, les passions qui le grandissent, sa déraison, sa raison, l'homme dont parlait Pascal, l'homme qui subsisterait toujours chemine à travers les siècles. Il est passé, pour moi, dans les solitudes tragiques de mes montagnes, peuplées d'ombres et de nuages, où le souvenir des héros revit chez les laboureurs. De ce balcon suspendu au-dessus du monde, il m'a conduit vers un de ses plus beaux domaines, vers un de ces lieux qu'il a consacré, par ses peintres et ses poètes, pour le transformer en symbole. Dans ces solitudes des Cévennes et dans ces jardins de Provence, il m'a révélé quelques-uns de ses secrets. Je sais qu'il en connaît d'autres, mais ces premiers secrets peuvent déjà nous aider à vivre.

Je sais qu'il verra passer les barbaries, mais que les civilisations passeront comme elles. Je sais surtout que, dans cette succession de triomphes et de désastres, son effort vers la culture compose une Histoire au delà des accidents de l'Histoire et que, sans nous refuser à notre temps, citoyens de ses tumultes ou soldats de ses guerres, c'est pour cette Histoire au delà de l'Histoire qu'il nous faut vivre. Elle seule a l'éternité :

Morts sont les beaux diseurs,
Mais le livre est écrit ;
Morts sont les bâtisseurs,
Mais le temple est bâti,

Ou, comme disait « la comtesse » par la voix du plus grand des poètes :

Soum mort li bei diseire
Mai li voues au clanti
Soum mort li bastisseire,
Mais lon temple es bati

Je sais enfin que « cet homme qui subsisterait toujours » apprend lentement la sérénité par l'angoisse, l'allégresse par le malheur, la justice par la misère, la sagesse par ses folies et que chacun de nous participe à cette éternelle Genèse.

La ségrégation aux États-Unis

Appel de l'évêque de Little Rock

La presse mondiale a abondamment fait écho aux troubles qu'a connus la ville de Little Rock, capitale de l'Arkansas, lorsque, à la rentrée des classes, une dizaine d'élèves noirs se présentèrent au lycée de la ville où ils étaient inscrits, conformément à la décision de la Cour suprême et au plan d'intégration progressive pour l'Arkansas, approuvé le 8 *août* 1956 *par le tribunal de district fédéral sur la proposition de la Commission de l'enseignement de Little Rock. Dans une lettre lue dans toutes les églises catholiques de son diocèse le dimanche* 6 *octobre, annonçant la journée de prières du* 12 *octobre organisée par les diverses confessions de la ville, S. Exc. Mgr Fletcher, évêque de Little Rock, disait à ses fidèles* (1) :

Je me joins de tout cœur aux chefs des autres Eglises dans cet effort pour trouver une solution pacifique à nos problèmes. La violence n'engendre que la haine et l'injustice, non la paix et la compréhension mutuelle.

Afin de nous unir avec nos concitoyens pour demander l'aide de Dieu dans la recherche d'une solution convenable à ces problèmes, j'ai décidé que le Rosaire, la litanie de Lorette et la prière pour les autorités civiles seraient récités publiquement dans toutes nos églises paroissiales samedi prochain 12 octobre, à 11 heures...

L'avenir de notre Etat et de notre pays dépendra de la raison, non du sentiment ; du bon sens, non des folles théories ; des prières et des sacrifices, non des discours violents et des actions irresponsables.

Les problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui ne seront résolus avec justice et dignité, selon la tradition américaine, par les autorités représentatives légales que si tous nous remplissons l'obligation que nous avons de nous intéresser d'une façon personnelle, intelligente et patriotique aux affaires de notre gouvernement, celui de l'Etat commun, celui de la nation.

A ces services religieux, samedi prochain, demandez à la Sainte Vierge... de nous aider, nous et tous les autres citoyens de notre Etat et de notre pays à rester fermement attachés à la forme américaine traditionnelle de gouvernement avec la justice et la liberté pour tous.

---

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le bulletin de l'Agence américaine N. C. W. C. (9 octobre 1957), qui ne publie que des extraits de cette lettre.

Un commentaire d'un journal catholique

Les événements de Little Rock ne sont qu'une manifestation à l'état aigu d'un mal qui, s'il est plus profond dans le Sud, n'en est pas moins répandu à l'état latent dans toute la population des Etats-Unis. Particulièrement significatif à cet égard est cet éditorial de l'hebdomadaire The Pilot *(21 septembre 1957), organe du diocèse de Boston* (1) :

... Il n'est pas un journaliste ici qui ne soit monté en chaire, pas un commentateur qui ne se soit privé de faire de la morale, tous prenant la voie facile qui consiste à montrer aux autres comment gérer leurs affaires. Le gouverneur Faubus a entendu plus de conseils qu'aucun magistrat, ce qui ne veut pas dire qu'il s'en soit particulièrement soucié, car il n'est pas de ces hommes qui reviennent sur leurs décisions. Supposons, ce qui était le cas la plupart du temps, que ces jugements étaient corrects, que penser des juges ?

Il a été suggéré, et cette suggestion a son mérite, que beaucoup ont, par leurs pieuses platitudes, cherché à compenser leurs sentiments profonds de culpabilité sur cette même question. Ceux qui seraient les premiers à s'émouvoir avec leurs voisins si une famille nègre s'établissait dans leur rue, ont maintenant trouvé une solution en dénonçant Orval Faubus. Ceux qui changeraient de banc à l'église plutôt que de s'asseoir à côté de chrétiens de couleur, se tranquillisent maintenant en faisant la morale aux gens de Little Rock. Même ceux qui refuseraient d'avoir un nègre à leur table, s'élèvent vertueusement contre l'usage fait de sa force par la garde nationale. Que signifie tout cela ?

Cela signifie clairement que le préjugé puant qui, pire que la bombe du Nevada, pollue l'air de l'Amérique, n'est pas seulement une chose régionale. C'est un air pestilentiel que nous respirons tous plus ou moins...

(1) Traduction de *la D. C.*

Un appel au Pape de catholiques de la Nouvelle-Orléans

Cette lettre, adressée au Pape par des laïcs catholiques de la Nouvelle-Orléans, est particulièrement significative de la mentalité des Etats du Sud. Elle est jusqu'ici restée sans réponse (1) :

Depuis plus de deux ans, des catholiques consciencieux et sincères de l'archidiocèse de la Nouvelle-Orléans, ont été heurtés par l'étrange doctrine nouvelle, proposée par notre archevêque, S. Exc. Mgr Joseph-Francis Rummel, doctrine selon laquelle la ségrégation des races blanche et noire est « moralement un mal et un péché ».

Cette conception est cependant à la fois nouvell[e] et étrange, car l'Eglise et le clergé eux-mêmes on[t] participé et participent encore au maintien de c[e] type de ségrégation en établissant et en conser[-]vant des églises et des écoles séparées.

Malgré le fait qu'aucune tentative valable n'ai[t] été faite de fournir une preuve concluante pou[r] établir la validité de ce principe ou démontre[r] qu'un évêque a autorité pour définir des matière[s] de morale, les catholiques ont été avertis qu'il[s] doivent en conscience, sous peine de faute grave[,] accepter ledit principe.

Le résultat est que les catholiques instruits on[t] été démoralisés et que les autres ont été scanda[-]lisés. Pour le bien des âmes, il faut faire quelqu[e] chose, et rapidement.

Devant ce triste état de choses, nous nous voyons dans la nécessité de nous tourner vers vous, Sain[t] Père, car personne d'autre ne peut calmer l'inquiétude de nos consciences et faire cesser le scandale et la démoralisation qui assaillent les catholiques de cet archidiocèse et mettent en danger leurs âmes immortelles. C'est pourquoi nous faisons très respectueusement appel à vous pour une définition des questions exposées dans l'appel formel ci-joint.

Peut-être Votre Sainteté estimera-t-elle que nos inquiétudes sont trop locales pour requérir l'attention directe de l'autorité papale. Bien que certains de nos prêtres nous aient mis en garde contre cela, nous ne pouvons pas être convaincus qu'il en soit ainsi. C'est un problème qui, loin d'être local, est universel.

En effet, une propagande considérable a fait croire que la ségrégation des blancs et des noirs était particulière au sud des Etats-Unis, mais, bien qu'elle soit ouvertement pratiquée ici, il est également vrai qu'elle s'étend sur tout le reste du pays, malgré toute la peine que l'on prend pour le nier dans beaucoup de régions.

De plus, il y a d'autres types de ségrégation dans ce pays aussi bien que dans le reste du monde : pour les Mexicains du Texas, les Orientaux de notre côte du Pacifique, les Indiens du Centre-Ouest et du Nord-Ouest, ségrégation entre chrétiens et juifs dans le Nord-Est, entre blancs et noirs en Afrique, et, parmi d'autres, le système des castes dans l'Inde.

Les consciences catholiques ne cherchent pas seulement la réponse à la question de savoir si la séparation des noirs d'avec les blancs dans l'extrême-sud des Etats-Unis est en elle-même « moralement un mal et un péché », mais si cette séparation en quelque endroit que ce soit, et de quelque peuple ou race qu'il s'agisse, est en elle-même « moralement un mal et un péché ».

Nous vous soumettons respectueusement que, vue sous cette lumière, la solution de cette question d'importance mondiale devient une obligation très sérieuse pour Votre Sainteté.

Nous demandons également que, en attendant la décision de Votre Sainteté, S. Exc. Mgr Joseph-Francis Rummel soit prié de ne pas prendre d'autres mesures dans le sens de l'intégration des catholiques de race blanche et de race noire.

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après *N. C. W. C.*, 12 août 1957.

Nous avons publié il y a deux ans (*D. C.*, n° 1214 du 11 décembre 1955, col. 1559), une lettre adressée par S. Exc. Mgr Rummel, archevêque de la Nouvelle-Orléans, aux paroissiens de Jesuit Bend qui avaient refusé d'accepter un prêtre noir, ainsi qu'un article de *l'Osservatore Romano* sur cette même question qui constituent aux plaintes contenues dans la lettre que nous publions ici une réponse qui n'appelle aucun commentaire.

Cette attitude des laïques de la Nouvelle-Orléans, celle aussi des paroissiens de Jesuit Bend, s'explique par une vieille tradition de défiance des fidèles de la Louisiane à l'égard de leur clergé, comme le rappelle James McCawley dans deux articles publiés dans la revue catholique anglaise *The Tablet* (9 et 16 novembre 1957). Au début du XIX[e] siècle, en Louisiane, « les laïques géraient les finances de l'Eglise, recevaient l'argent et payaient tous les employés de la paroisse, dont le prêtre... Tous, y compris le prêtre, étaient embauchés par les dirigeants laïques et renvoyés *ad nutum* par les dirigeants laïques. Ces mêmes dirigeants décidaient du taux des honoraires pour les messes, Baptêmes, enterrements et fixaient les heures des messes selon leur convenance, sans se préoccuper si cela convenait au prêtre. Ils s'immisçaient dans le domaine doctrinal en indiquant au prêtre les sujets qu'il devait choisir pour ses sermons et ils le reprenaient s'il s'attaquait à des péchés populaires. Si un prêtre, dans un sermon, montrait le nombre croissant de naissances d'enfants mulâtres illégitimes comme la preuve évidente de concubinage de ses paroissiens blancs avec des Noires, les gros planteurs, pour qui l'esclavage représentait des bénéfices auxquels ils ne voulaient pas renoncer, essayaient de le cravacher. Dans une autre église, pendant un sermon impopulaire, les hommes s'étendaient sur les bancs, prétendant avoir sommeil. Des laïques interrompaient un sermon en criant au prêtre de se taire, sinon il serait pendu après la messe et dépecé. Un prêtre qui avait défié les meneurs de sa paroisse dut assister à l'incendie de son église sous les railleries des incendiaires... »

SAMEDI 19. — M. Emile Decré devient président du Centre français du patronat chrétien, en remplacement de M. Bernard Jousset qui, depuis sept ans en exercice, a demandé à quitter ces fonctions. M. Decré dirige à Nantes une importante affaire de grands magasins.

— A Bierville, XIIe Congrès de la Fédération nationale des malades, infirmes et paralysés.

— A l'Université de Strasbourg, ouverture jusqu'au 23 octobre du IXe Congrès de l'Union nationale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. Thème : « L'observation des jeunes inadaptés ». Un millier de techniciens et de spécialistes y participent. Quatre Commissions groupent respectivement : directeurs et éducateurs, médecins et psychologues, assistantes sociales, maîtres de classe et d'atelier.

— A Strasbourg, le bureau de l'Internationale socialiste, rassemblant les délégués de huit pays européens, a examiné les problèmes de l'organisation de l'Europe.

— M. Henri Laugier, professeur de physiologie à la Faculté des sciences et représentant de la France au Conseil exécutif de l'U. N. E. S. C. O., est nommé, pour cinq ans, directeur de l'Institut d'études du développement économique et social qui va être créé à l'Université de Paris.

A l'étranger. — **La Croix** annonce le décès, dans une clinique de **Zurich,** du compositeur **Ralph Benatzky.**

Auteur de chants populaires et de refrains de danse, il composa aussi une série d'opérettes et de comédies musicales, dont notamment **L'auberge du Cheval-Blanc,** qui eurent un grand succès. Benatzky était né en 1884 à Maehrisch-Budwitz, en Bohême, qui faisait alors partie de l'empire austro-hongrois. Il avait conservé la nationalité autrichienne après la création de la République de Tchécoslovaquie.

DIMANCHE 20. — Après l'échec de M. Antoine Pinay, le président de la République charge M. Robert Schuman, qui accepte, d'une mission de conciliation consistant à examiner les solutions aux problèmes économiques et financiers pour faire face dans l'immédiat à l'actuelle crise de trésorerie et de devises.

— M. Louis Maillot, maire du Barboux, conseiller général du canton de Russey (modéré), est élu sénateur du Doubs, en remplacement de M. Lucien Tharradin, maire de Montbéliard, décédé.

— A Paris, clôture de l'Assemblée générale de l'Union nationale des supérieures majeures des Instituts féminins, ouverte le 19 octobre. 600 participantes représentant 380 Congrégations religieuses de France.

A l'étranger. — Clôture de la XXXe Semaine sociale d'**Italie,** tenue en Sardaigne, à Cagliari. Elle a été consacrée aux problèmes économiques agricoles, à l'éducation rurale et aux conditions de la vie religieuse des Italiens.

— Mort, dans une clinique de **Londres,** à l'âge de 66 ans, du grand acteur britannique, Jack Buchanan.

— **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 18 octobre, à l'âge de 69 ans, de Mgr Jean Bydolek, évêque titulaire de Limisa et auxiliaire de Hildesheim (**Allemagne**).

LUNDI 21. — M. Robert Schuman remet à M. Coty son rapport sur la « mission de conciliation », dont il avait été chargé, et refuse de former le nouveau gouvernement.

— De Nancy, S. Em. le cardinal Tisserant repart pour Rome.

— M. François Mitterrand est réélu président du nouveau Comité directeur de l'U. D. S. R.

A l'étranger. — Le parti socialiste démocratique italien, dont le Congrès s'achève à **Milan,** en sort profondément divisé.

MARDI 22. — M. Guy Mollet, après avoir rencontré M. Antoine Pinay, ainsi que l'y invitait le président de la République, accepte de former le nouveau gouvernement.

— Mort, à Maubeuge, à l'âge de 49 ans, du Dr Pierre Lanthier, chirurgien chef des hôpitaux de Maubeuge et de Jeumont, ancien conseiller général du Nord. Il était considéré comme l'un des plus éminents chirurgiens de France et avait été élu, en 1954, membre de l'Académie de chirurgie, pour ses travaux sur la chirurgie osseuse.

— M. Louis Martel, vice-président du Conseil supérieur du tourisme, devient président de la Fédération des Syndicats d'initiative de France, en remplacement de M. Pierre Audigier, fondateur des premiers Syndicats d'initiative, qui se retire en raison de son grand âge.

A l'étranger. — En **Allemagne occidentale,** M. Adenauer, préposé à la Diète par le président Heuss, est réélu chancelier par 274 voix sur 475 votants.

MERCREDI 23. — **A l'étranger.** — **A Stockholm,** le prix Nobel de médecine est décerné au professeur Daniel Bovet, éminent toxicologue, chef du laboratoire de chimie thérapeutique de l'Institut supérieur de la Santé en **Italie.** Le professeur Bovet, d'origine suisse, nationalisé italien, habite Rome. Auteur de nombreuses publications, il s'est rendu célèbre par ses travaux sur une nouvelle thérapeutique fondée sur l'action du curare, notamment dans les infections tétaniques.

— **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 4 octobre, à **Valence (Espagne),** à l'âge de 87 ans, de Mgr Juvence Hospital, évêque titulaire de Caunus, prieur de la Chartreuse de Porta-Coeli (Valence). Ordonné en 1894, nommé évêque de Caunus et vicaire apostolique du Hounan septentrional en 1911 et sacré en 1912, il démissionna en 1917 et entra comme novice à la Chartreuse d'Aula-Dei (Saragosse) en 1918. Profès en 1919, vicaire en 1922, il fut élu prieur en 1924.

JEUDI 24. — Le grand prix des Beaux-Arts de la ville de Paris a été partagé ainsi : prix d'aquarelle (150 000 francs) à M. Louis Vuillermoz (**Anse de Saint-Martin à La Hague**) ; prix de dessin (150 000 francs) à M. Théron (**La Saune majeure**) ; prix de gravure (100 000 francs) à M. Robert Cami.

— Aux chantiers navals de Saint-Nazaire, à la suite de débrayages et à l'annonce du lock-out, violentes bagarres. Un ouvrier tué, 16 manifestants et 14 policiers blessés.

— Mort, à Montecatini (Italie), d'une crise cardiaque, du couturier parisien Christian Dior.

Né à Granville, le 21 janvier 1905, Christian Dior avait fait ses études à l'école Gerson, puis au lycée Janson-de-Sailly à Paris. Bachelier ès lettres et sciences, il fit « sciences-po ». Sa famille le destinait à une carrière diplomatique et lui refusa son entrée aux Beaux-Arts qu'il désirait. Pourtant, après son service militaire, il prend la direction, à Paris, d'une galerie de tableaux et révèle au public Max Jacob et Christian Bérard. C'est en 1935, par le biais du dessin de mode, qu'il approche pour la première fois le domaine qui fera sa gloire. En 1937, le couturier Piguet l'engage comme modelliste. En 1941, il entre comme dessinateur chez Lelong avec Balmain. En 1945, M. Marcel Boussac lui propose de créer la maison de couture qui a fait sa réputation, avenue Montaigne, à Paris.

— Pour la septième fois, M. Henri Massot, président-directeur de **Paris-Presse,** est réélu président du Syndicat de la presse parisienne.

A l'étranger. — Ouverture, à **Cologne,** jusqu'au 27 octobre, du Congrès annuel de l'Institut international des classes moyennes. Il y sera traité notamment de la question de la productivité dans les professions libérales.

— En **Russie,** le maréchal Rokossovsky, défen-

8 décembre 1957 — **Sommaire** — Numéro 1266

seur de Moscou et vainqueur de Stalingrad pendant la dernière guerre, est nommé à la tête de l'armée soviétique du Caucase.

— Au **Guatemala**, la foule envahit le Parlement, une junte militaire prend le pouvoir et annule les élections présidentielles.

— **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 21 octobre, à l'âge de 76 ans, de Mgr Marc-Serge Godoy, évêque de **Maracaibo (Venezuela)**.

VENDREDI 25. — L'agitation sociale grandit. Grève de vingt-quatre heures. Arrêt presque total des trains ; trafic réduit du métro ; paralysie complète des autobus. Perturbations postales. Débrayages dans le bâtiment, la métallurgie et certains services administratifs.

— Mort de Mgr Jean Duperray, évêque de Montpellier. Né en 1889, à Tarare, il était élève de la Faculté de théologie de Lyon quand la guerre de 1914 vint le prendre. Il la termina comme capitaine d'infanterie, gazé et prisonnier. Sa conduite lui valut la croix de la Légion d'honneur (il était, aujourd'hui, officier). A son retour, l'abbé Duperray présenta sa thèse de doctorat en théologie sur : « Le Christ dans la vie chrétienne d'après saint Paul », et devint directeur spirituel du Petit Séminaire de Charlieu. En 1938, il était nommé supérieur du Petit Séminaire de Montbrison. Elu, en décembre 1947, évêque titulaire de Lamia et nommé coadjuteur de Mgr Brunhes, à Montpellier ; sacré, le 25 février 1948, par le cardinal Gerlier, en la primatiale Saint-Jean de Lyon, et intronisé l'année suivante, il succédait à Mgr Brunhes, le 24 février 1949. Mgr Jean Duperray est l'auteur de plusieurs livres remarqués, dont **Piété et action, L'Evangile dans les cercles d'études, La question sociale.**

— A l'Institut de France, séance solennelle des cinq Académies, sous la présidence de M. Jérôme Carcopino, de l'Académie française. Communications : de M. Edouard Salin, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur « les fouilles de la basilique Saint-Denis » ; de M. Jean Piveteau, de l'Académie des sciences, sur « l'origine de l'homme » ; de M. Julien Cain, de l'Académie des beaux-arts, sur « Baudelaire, critique d'art » ; de M. Léon Noël, de l'Académie des sciences morales et politiques, sur « le mensonge en diplomatie ».

A l'étranger. — Mort, à Genève, à l'âge de 61 ans, du Dr François Ody, spécialiste de la chirurgie cérébrale. Il est l'inventeur de la trépanation sous-occipitale. Il laisse plusieurs ouvrages sur ses expériences.

— **L'Osservatore Romano** annonce la nomination de Mgr Jean Iriarte, défenseur du Lien au tribunal métropolitain de Buenos Aires, comme évêque du diocèse récemment érigé de Reconquista (**Argentine**).

SAMEDI 26. — Après quatre semaines de crise, formation du second gouvernement Guy Mollet, qui comprend 22 ministres et 20 secrétaires d'Etat appartenant à neuf partis différents dont plusieurs chefs de groupes ou de partis.

— Recrudescence du terrorisme nord-africain dans la région parisienne. Le secrétaire général des syndicats algériens de France (U. S. T. A., de tendance M. N. A.), M. Ahmed Bekhat, est découvert assassiné à Colombes. Il avait représenté son organisation au Congrès R. D. A. de Bamako.

A l'étranger. — On signale de **Fribourg (Allemagne)** la mort, dans un hôpital de la Forêt-Noire, de l'écrivain grec Nikos Kazantzakis. Né en 1885, à Herakleion, en Crète, Kazantzakis fit ses études de droit à Athènes et de philosophie à Paris. Il avait été membre du gouvernement grec à la Libération. Il laisse une œuvre d'une grande diversité : essais philosophiques sur Nietzsche et Bergson ; impressions de voyage ; douze tragédies ; plusieurs romans et une « odyssée » de 33 333 vers. Un décret du Saint-Office (12. 1. 54) a condamné et mis à l'Index son roman **Die letze Versuchung** (La dernière tentation).

— Le maréchal Radion Malinovsky devient ministre de la Défense de l'**U. R. S. S.**, en remplacement du maréchal Joukov, dont Moscou garde le secret sur ses nouvelles fonctions. Le nouveau ministre est âgé de 59 ans. Second de Joukov à la bataille de Stalingrad, il était, jusqu'à ces derniers jours, vice-ministre de la Défense nationale.

La Documentation Catholique

ABONNEMENTS France et Union française : 1 an : **1 200 frs** - 6 mois : **650 frs**
Etranger : 1 an : **1 450 frs**

PRIX DU NUMÉRO : 60 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **45 frs** plus le port.
Numéros des années précédentes : **80 frs** l'exemplaire.

IMPRIMERIE : MAISON de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris 8e - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05 — Le Directeur : J. MATHERON